

COMPORTEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN MILIEU DE PLANTATION ETON

Introduction

Importé au Cameroun à la fin du siècle dernier, le cacao qui couvre 80.000 hectares de plantations familiales, procurant l'essentiel des recettes de la République, a bouleversé les conditions de vie et transformé les mentalités des populations du sud. Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d'analyser les processus socio-économiques observés dans une zone située au voisinage de la ville de Yaoundé : le pays éton, densément peuplé, fortement scolarisé. Ses ressortissants sont considérés comme les plus laborieux de la région, ses performances agricoles, tant vivrières que cacaoyères, en font une zone d'intervention prioritaire en matière d'aménagement et d'animation.

La région cacaoyère couvre la quasi totalité de la province de Centre-Sud¹. On y rencontre des densités de peuplement très inégales, allant de 10 à plus de 100 hab./Km², notamment dans la périphérie de Yaoundé et dans la partie nord dont traite la présente étude. Les populations appartiennent au groupe pahouin qui s'étend de la frontière gabonaise aux rives de la Sanaga. On distingue, selon des nuances dialectales, les Fang au sud, les Bulu au centre, les Bété au nord. Les Eton sont des Bété. Le pays éton occupe près de 3.000 Km², formant le département de la Lékié². Les Eton partagent cette circonscription avec les Mangisa et les Tsinga ; comptant 200.000 personnes, ils constituent 90 % de la population de ce département³. Le pays éton offre des sites vallonnés, entre 600 et 700 mètres d'altitude. On y rencontre des variations climatiques qui influent sur les rendements agricoles : dans le nord et l'est les pluies diminuent et l'espace se « savanise » sous l'effet de phénomènes d'abri créés par les contreforts et par suite de la concentration des précipitations le long du lit du fleuve, processus auxquels s'ajoutent les séquelles d'une

¹ Cfr fig. 1.

² Cfr fig. 2.

³ 217.000 personnes pour 3.000 km² en 1976 dans la département de la Lékié, dont 199.000 Eton. Sources B.C.R.

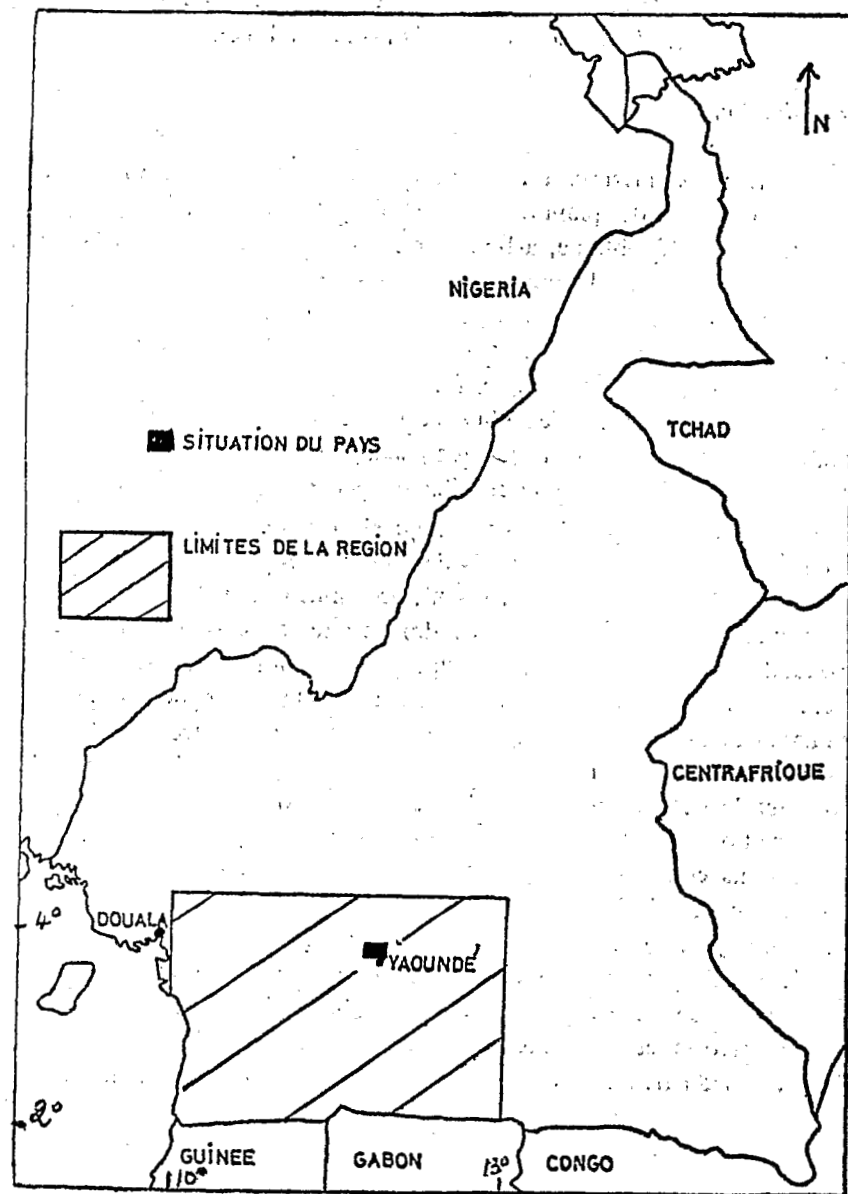


Fig. 1 La région cacaoyère camerounaise et le pays Eton

déforestation abusive. Deux voies de communications importantes cernent ce pays : l'axe routier reliant Yaoundé aux provinces septentrionales, doublé par le chemin-de-fer transcamerounais, forme, à quelques débordements près, la limite est. La route conduisant à Douala et à la province du littoral en constitue la bordure sud.

L'habitat présente une disposition linéaire au long des pistes. Les villages sont pour la plupart de formation récente. Les bourgs, de taille modeste, n'ont pas de fonction économique marquée, à l'exception d'Obala qui tient le rôle de relais commercial, grâce à sa situation de nœud routier sur l'axe reliant la capitale au nord. Une telle sous-urbanisation s'explique par l'extrême proximité de Yaoundé qui polarise les activités économiques régionales.

La densité moyenne de la population s'élève à 72 hab./Km². C'est la partie la plus peuplée du Centre-Sud constituant, après le nord et les plateaux de l'ouest, le troisième pôle démographique du Cameroun. La présence au sud, au nord et à l'est, d'espaces limitrophes clairsemés malgré l'uniformité des conditions naturelles, souligne cette situation de surcharge humaine. Le peuplement n'est pas homogène ; on observe des nuances découlant de la configuration du relief qui limite les possibilités d'exploitation, d'une pluviosité et d'une hydrographie déficitaires, ainsi que des conditions d'occupation.

Fixés dans leurs limites actuelles par l'administration coloniale et l'économie de plantation, les Eton sont, comme l'ensemble des Bété, originaires du nord-est⁴. Ils ont progressé vers l'Océan, attirés par les « marchandises »⁵. Éléments les plus en amont des circuits de traite, ils devaient passer par plusieurs intermédiaires pour accéder à ces « marchandises ». Cette situation de dépendance fut ravivée durant la période coloniale.

La société coutumière présente d'étroites similitudes avec ses voisins du groupe bété. Elle est acéphale et lignagère, organisée suivant la filiation patrilinéaire et la patrilocalité. Le niveau d'appartenance le plus large est l'ethnie, par référence au territoire et à la langue. A l'exception de la division entre *mvog-betsi*, d'extraction noble et *mvog-belo*a formés d'anciens captifs, il n'y a pas de distinction entre les patri-clans mais des différences liées au prestige de certains

⁴ P. ALEXANDRE & J. BINET, 1958 ; P. ALEXANDRE, 1965.

⁵ G. BALANDIER, 1961.

de leurs membres. Par suite des déplacements, avant et au début de la période coloniale⁶, les clans se sont dispersés, imbriqués, enchevêtrés ; on les retrouve dans les autres groupes bété, les règles d'exogamie étant respectées d'un groupe à l'autre.

Le niveau d'appartenance le plus étroit était la fraction de patrilignage dite *Nda-bot*⁷, qui formait un groupe de résidence. Le prestige de l'aîné, *Ntol-mot*⁸, reposait sur sa richesse (en biens et en femmes) et sur son ascendant personnel. C'est une société gérontocratique : respect des aînés par les cadets, des hommes par les femmes. Le fils est tenu en longue dépendance. Tant que le père est en vie, on se garde de toute initiative pouvant être interprétée comme une mise en doute de sa parole ou comme une velléité d'autonomie. La rupture avec le père est redoutée ; elle peut entraîner malédiction et privation d'héritage. La condition de la femme est marquée par la subordination et la marginalité sociale. A distance de son lignage du fait des règles matrimoniales, elle ne participe que d'une manière très limitée aux affaires maritales. Son univers est domestique et champêtre, son rôle instrumental. Elle est productrice de travail, d'hommes et d'alliances : elle assure l'essentiel de la subsistance, elle pourvoit son mari d'une nombreuse descendance, elle est à l'articulation de réseaux de relations entre clans et lignages. Légitimant les droits du père, assurant une exclusivité sexuelle sur la femme et le contrôle de sa force de travail, à la base des rapports entre lignages, la compensation matrimoniale est d'apparition récente par substitution à l'échange matrimonial entre clans.

La société est dépourvue de pouvoir politique institutionnalisé. L'autorité renvoie aux positions dans le groupe de parenté en vertu du principe de séniorité. Lorsque des prééminences apparaissent, elles sont individuelles et acquises.

⁶ Progression dite « à saute-mouton » : lorsque les ressources sont épuisées, les groupes de parenté avancent, en traversant le territoire de ceux qui les ont précédés, chez lesquels ils peuvent laisser certains de leurs membres.

⁷ Maison des hommes.

⁸ C'est lui qui négociait les mariages et contrôlait les « marchandises » donc la circulation des femmes.

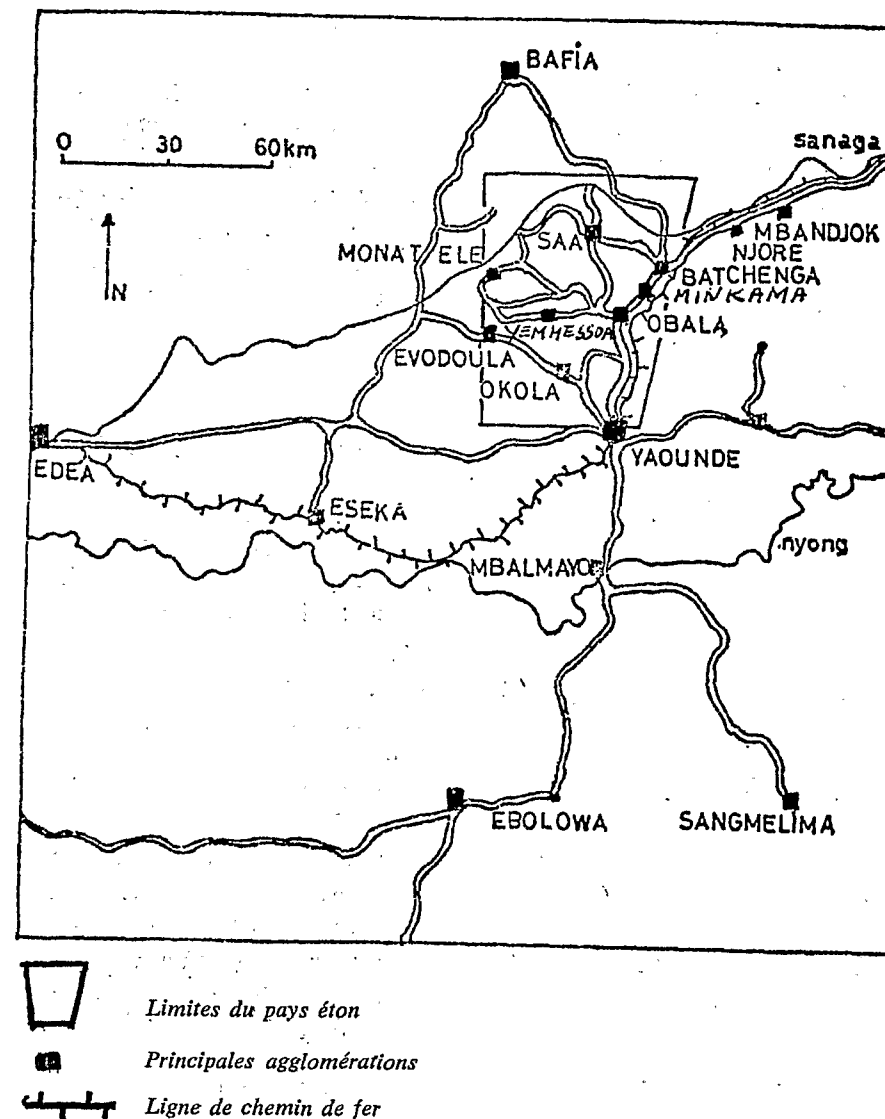


Fig.2 Le pays Eton dans la région cacaoyère

I. LES FORCES DE TRANSFORMATION

Ouverture à l'économie marchande

Dès le début du mandat français⁹ est instauré l'impôt de capitation pour contraindre les populations à réunir des signes monétaires, faute de parvenir à faire naître des besoins incitant à des activités agricoles ou salariées. Le cacao va marquer d'une manière définitive l'économie de la région et la vie de ses habitants en chevillant l'homme à la terre, but initialement recherché par le colonisateur. Le guerrier-chasseur se transforme en planteur, fier de son nouveau statut. Aujourd'hui, la cacaoculture est la première ressource camerounaise. En pays éton, 70 % des revenus monétaires proviennent du cacao malgré le développement de nouvelles spéculations rurales¹⁰.

A partir des années trente, les capacités assimilatrices des Eton portent leurs fruits. En rapport avec l'essor économique, l'action missionnaire et les progrès de la croissance urbaine, les villages arborent une façade de prospérité et les signes d'une ouverture aux influences modernes. A travers les marques d'aisance, les indices d'un processus rapide d'occidentalisation se font jour : maison en dur à toit de tôles, mobilier, vaisselle, consommation de légumes de pays tempérés et de conserves, port de vêtements de confection.

Les pays éton et mangisa s'imposèrent comme le premier département cacaoyer ; on y enregistra les plus hauts rendements¹¹. Ces scores furent atteints dans une période correspondant à la phase de maturité des arbustes, alors que les plantations plus au sud subissaient déjà l'effet du vieillissement. Au vrai, l'observation diachronique fait apparaître une rotation des tonnages maxima, selon l'âge des plantations et le volume de la main-d'œuvre. C'est par un taux élevé d'occupation de l'espace que s'expliquent surtout les scores flatteurs de cette zone ; les conditions écologiques en font plutôt un secteur défavorisé : lisière septentrionale de l'aire à cacao inscrite dans un coude de la Sanaga, souffrant d'une insuffisance pluviométrique d'autant plus néfaste que le pays est densément occupé.

⁹ Le Cameroun oriental s'est trouvé successivement soumis au contrôle des Allemands (1890-1916), puis des Français (1916-1960).

¹⁰ Statistiques datant de 1970.

¹¹ Rendement moyen en 1969-70 : 417 kg./hectare. Dans le Centre-sud : 231 kg./hectare. Au Cameroun oriental : 310 kg./hectare. Production annuelle entre 17.000 et 20.000 tonnes. En tête du Centre-sud avec 23,5 % de la production. J. CHAMPAUD, 1966.

Les plantations sont dans l'ensemble très marquées par l'âge¹², effet qui s'ajoute à de mauvaises conditions initiales de développement, les terres n'ayant pas été défrichées en vue de la culture du cacao mais pour y entreprendre celle de produits vivriers. On a, en quelque sorte, laissé pousser sur des défriches complantées en vivriers et donc très déboisées, sans égards particuliers, même si les plants ont parfois été sommairement abrités à l'ombre de bananiers-plantain. Les arbustes sont arrivés à maturité sur des sols dégradés, rarement régénérés¹³. En 1970 est de surcroît apparu l'hépatarium, plante adventice qui étouffe les tiges. Le pays éton est récemment devenu une zone de forte production vivrière, dont une partie est exportée vers le Nigéria et le Gabon voisins. Le volume varie considérablement selon les possibilités d'irrigation et les taux d'occupation de l'espace¹⁴. Enfin, deux grands complexes agro-industriels se sont installés à Mbandjock, le long du Transcamerounais, à la limite est du pays¹⁵. Il existe aussi une grande plantation de coton, ainsi qu'une unité de culture de tabac à Batchenga.

Action missionnaire

L'intervention des missions chrétiennes dans le sud du Cameroun a précédé la venue des Allemands. Elle s'est traduite par des conversions massives, qu'il faut considérer sous l'angle d'une réponse à la situation coloniale¹⁶. L'église catholique a pour sa part remporté en pays éton un succès spectaculaire dû, pour partie au moins, aux perspectives de promotion sociale qu'elle ouvrait. Les nombreuses convergences avec la religion traditionnelle ont aussi joué ainsi que les conditions particulièrement souples dans lesquelles les adhésions furent reçues. L'action religieuse proprement dite s'est doublée d'un rôle efficace dans

¹² Elles ont en majorité entre 15 et 25 ans. La phase du cycle arbustif durant laquelle le rendement est le meilleur (entre 8 et 10 ans après le repiquage des plants) est donc dépassée depuis au moins 7 ans. H. MARTICOU, 1962.

¹³ Le cacaoyer a trouvé ici des conditions accueillantes mais il reste un arbre fragile, produisant peu lorsqu'il est abandonné à lui-même. La gestion de l'espace fait qu'il immobilise d'énormes surfaces.

¹⁴ N. AROUNA, 1974.

¹⁵ La création du complexe sucrier de Mbandjock, à 100 km de Yaoundé, en bordure de voie ferrée, a provoqué la naissance d'une petite ville et le développement de cultures vivrières entreprises par les épouses des ouvriers. J.-Cl. BARBIER, G. COURADE, J. TISSANDER, 1980.

¹⁶ J. BINET, 1958 ; R. BUREAU, 1962.

les secteurs de l'éducation et de la santé. Les missions disposent aujourd'hui d'une solide infrastructure d'assistance, assurant le fonctionnement de deux hôpitaux et de 26 dispensaires. Près de 50 % des enfants scolarisés fréquentent des établissements religieux. Les missionnaires catholiques sont aussi à l'origine de divers mouvements ruraux.

L'école

Les Eton, bien qu'aussi ouverts que leurs voisins aux perspectives de promotion économique et culturelle, furent plus tardivement concernés par l'action éducative. Ce retard, qui trouve son origine dans des raisons historiques liées à la situation du pays, est responsable de leur moindre pénétration dans l'appareil d'Etat et les emplois de bureau des secteurs commercial et industriel. De nos jours l'enseignement primaire est très développé et les établissements secondaires ne suffisent plus à répondre à la demande. Le taux de scolarisation est l'un des plus élevés au Cameroun et en Afrique.

Les Eton dans la vie publique

Plus tard scolarisés, les Eton sont peu représentés parmi les élites du sud. Ils ont cependant été placés au premier plan de la vie publique des années cinquante à travers l'un des leurs, André-Marie Mbida. Appuyé par l'Eglise, Mbida accéda au pouvoir comme premier ministre dans une période mouvementée de la décolonisation camerounaise. Il entama une lutte violente contre le mouvement nationaliste révolutionnaire de l'U.P.C. et finit par inquiéter musulmans et chrétiens. Minoritaire en conseil des ministres après le retrait du gouvernement des représentants « Union Camerounaise », Mbida démissionna sous la pression de la France. L'échec de Mbida fut vécu par les Eton comme le leur. L'élite déjà limitée de cette société en a souffert.

II. DYNAMISMES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Appropriation du sol

L'essor de la cacaoculture a conféré une valeur à la terre. Le cultivateur s'est attaché à ses « tiges » et au sol qui les porte ; la terre est devenue un facteur essentiel de production. Dans les zones en friches on assiste à des stratégies visant à occuper au plus vite le plus

possible d'espace disponible¹⁷. Comme le notait G. Balandier à propos des Fang du Gabon, la puissance a pris une assise foncière. La notion de richesse englobe désormais la terre qui a acquis une valeur intrinsèque.

Si la dissociation entre héritage socio-politique et foncier a facilité le passage au droit occidental, certains modes coutumiers de dévolution sont à la source d'inégalités. Ainsi, en cas de polygamie¹⁸, la terre est fréquemment fractionnée entre les différentes épouses de sorte qu'il y a séparation entre groupes de demi-germains, chaque groupe recevant une part égale¹⁹. J. Weber²⁰ a insisté sur le nivellement dont la polygamie est responsable : la plantation, nouvelle richesse, valorisante en soi, procure aussi l'ancienne richesse, c'est-à-dire, une descendance par accumulation d'épouses. A la génération suivante, la plantation sera divisée à proportion, si bien que « les fils seront d'autant plus petits planteurs que leur père fut grand planteur ». Ce phénomène peut expliquer l'absence de formation d'une classe de grands planteurs, même si des patrimoines se créent par transaction.

L'évolution précipitée du régime foncier dans une région où la terre est devenue rare a engendré une multitude de litiges²¹. Dès 1950, J. Binet²² relevait ces procès qualifiés d'étranges où, par exemple, les héritiers d'un vendeur faisaient valoir, pour récupérer une parcelle, qu'ils n'avaient pas donné leur accord à la transaction passée par le de cujus. Les droits cédés ne sont pas toujours perçus comme définitivement aliénés, le transfert de propriété résultant de la transaction n'est accepté qu'à titre provisoire.

Le déplacement de l'habitat, d'abord forcé puis de plein gré pour se rapprocher des axes économiques, est responsable de revendications

¹⁷ On accapare à titre préventif en plaçant ça et là quelques arbustes.

¹⁸ La polygamie tend cependant à se raréfier. En 1964 déjà, sur 100 mariages éton, 16 concernaient des polygames. Le taux était de 8 % en pays éwondo et 23 % en pays bulu.

¹⁹ Cette procédure avantage les fils uniques. Leur situation privilégiée ne manque pas de susciter des réactions d'envie, au point qu'à Elig-Mfomo (arrondissement d'Obala), existe une « association des fils uniques de mère ». Communication orale de J. TISSANDIER.

²⁰ J. WEBER, 1977.

²¹ Le dépouillement de 5 années d'archives au Tribunal Coutumier d'Obala fait apparaître que les arbitrages portent pour l'essentiel sur des affaires foncières et dotales.

²² J. BINET, 1951.

découlant de chevauchements de droits et surgissant principalement à l'occasion de transmissions. Les droits résiduels sont réactivés par le changement d'usager. Concrètement, une différenciation s'établit, allant de la transmission à l'amiable avec interdiction de planter du cacao en passant par la cession enregistrée par un tribunal coutumier jusqu'à la vente véritable après laquelle l'acheteur fait borner, immatricule la parcelle, puis demande un titre foncier. Chacun veut affermir ses droits sur le sol. Les conflits fonciers se développent à l'intérieur même du lignage : devant les tribunaux, les demandeurs sont assez souvent de jeunes adultes qui estiment avoir été lésés par leur tuteur, oncle paternel ou frère aîné. Dans le cas le plus fréquent, le tuteur a exploité la parcelle en litige durant plusieurs années, la mettant en valeur par l'ouverture d'une plantation. Lorsque le jeune, émancipé, souvent épaulé par sa famille utérine, demande justice, le tuteur invoque la réalisation d'investissements pour réclamer une soulte, voire pour refuser la restitution de la terre. L'affaire devient plus confuse lorsque la parcelle, affectée à des cultures pérennes, a été louée.

Tant qu'une génération n'est pas éteinte, la suivante a peine à contrôler la terre. Les anciens répugnent à passer la main, même partiellement, pour ne pas réduire leur niveau de revenus. Ils n'encouragent pas non plus les jeunes à ouvrir leur propre plantation²³, afin de conserver une main-d'œuvre rétribuée à bon compte. Au décès du père, l'aîné des germains est enclin à prendre ses jeunes frères en tutelle, gérant ainsi l'ensemble des plantations reçues « par la mère ». Ses cadets, par leur travail, lui permettront de meilleurs revenus, mais à leur majorité ils réclameront, outre leur part d'héritage, une indemnisation. Ils crieront d'autant plus à la spoliation que leur aîné aura été réticent à les « doter ». Il existe certes des pères précautionneux qui, par souci d'éviter des conflits entre descendants préparent une caçoyère pour chaque fils en laissant parfois un testament fixant les conditions de tutelle des mineurs et du partage du patrimoine. Sur les terres vivrières interviennent les femmes, de plus en plus portées à estimer que les parcelles qu'elles exploitent leur appartiennent, surtout lorsqu'elles en tirent des revenus. Elles plaident pour conserver l'usage d'un champ de vivres, voire d'une plantation arbustive. Et les jurés

²³ Le recours aux réserves forestières n'apporte pas de solution immédiate : il faut déboiser, planter et faire pousser durant plusieurs années.

sont sensibles à leur arguments. Ainsi, des veuves ayant régulièrement aidé leur époux se sont vues accorder une part d'usufruit.

Activités de production marchande

L'engouement pour le cacao paraît, en l'absence de tradition paysanne, surtout s'expliquer par son caractère de rente et par l'image flatteuse qu'on associe au terme « planteur ». Pendant une grande partie de l'année, l'entreprise n'impose pas d'effort vraiment soutenu²⁴ ; l'essentiel se situe en période de récolte. Il s'agit d'une activité somme toute plus proche de la cueillette que de l'agriculture, n'exigeant ni qualification, ni technique coûteuse.

La plantation est devenue la base moderne du prestige, procurant de l'argent avec la satisfaction de contrôler beaucoup d'espace²⁵. Le cacao était, il y a peu, la seule production marchande. Les femmes tenues à l'écart, la fraction la plus âgée de l'élément masculin s'était assuré un monopole monétaire, utilisé comme instrument de prééminence sociale.

Le travail agricole est, comme dans toute la région, marqué par un ajustement étroit de la production aux besoins²⁶. Les cellules économiques sont fortement individualisées avec une base démographique étroite. La capacité d'une exploitation repose uniquement sur la mobilisation des membres de la famille restreinte. La main-d'œuvre extérieure est quasi-inexistante. Alors qu'on accepte de durs travaux en ville ou sur les chantiers ruraux, on estime déshonorant de se louer à un voisin. Il semble que persistent des représentations anciennes dans lesquelles le guerrier-chasseur dédaigne les tâches agricoles²⁷. Par ail-

²⁴ De février à septembre, il ne s'agit que de dégager les arbustes de la végétation adventice et de les traiter contre les maladies par quelques pulvérisations.

²⁵ Il y a quelques années, la mode était chez les planteurs d'afficher le nombre de « tiges » à l'entrée de la case. Le qualificatif de « grand planteur » est relatif ; la superficie moyenne d'une exploitation est de 2,5 ha.

²⁶ Pour une analyse du système de production voir J. WEBER, 1974.

²⁷ Attitude générale dans le Cameroun méridional, renforcée par un haut niveau d'instruction chez les jeunes. Les entreprises agro-industrielles doivent recruter en savane, là où les structures traditionnelles ont freiné la scolarisation. Les deux régions qui fournissent l'essentiel de la main-d'œuvre sont les provinces du Nord et du Nord-Ouest. Pour ce qui est des Eton, souvent présentés comme boudant les emplois disponibles dans les deux complexes sucriers installés à leur porte, on note une évolution sensible : en août 1977, à la Camsuc, 732 des 3.553 employés (soit 20,6 %) étaient originaires de la Lékié. A la Sosucam

leurs l'argent manque, surtout en période de récolte. Aussi le planteur ne tient-il pas à s'en démunir. Lorsque la main-d'œuvre familiale, au demeurant peu motivée²⁸, est insuffisante, il n'envisage de rémunérer qu'en dernier recours. Si des offres de service se présentent, il propose d'échanger le travail contre le logement, la nourriture et le prêt d'une parcelle.

L'employé se trouve ainsi intégré à la famille, assimilé à un dépendant, fils ou cadet, situation qui n'est acceptée de bon gré que par le convoyeur de bœufs sur le retour. Les gens du sud supposent difficilement de tels rapports de travail, sans gratification en numéraire. Car chacun recherche des ressources financières, surtout les jeunes, vivement attachés aux valeurs concrètes, pressés d'entrer en possession d'objets manufacturés, signe d'indépendance.

Les planteurs absentéistes sont des employeurs recherchés parce que, mettant en valeur grâce à leur salaire, ils rémunèrent, laissant de surcroît l'ouvrier libre de s'organiser. C'est néanmoins à contrecœur qu'ils recrutent sur une telle base, préférant le métayage qui évite de déboursier. Ainsi, le planteur ne trouve pour l'aider, en dehors du bouvier de passage, que ses épouses, ses enfants célibataires, plus rarement ses fils mariés, ses frères germains ou utérins. La pénurie de main-d'œuvre, générale en région cacaoyère, apparaît étonnante dans cette zone fortement peuplée. Elle a entre autres effets celui de freiner l'intensification du mode de production qui exige plus d'efforts et partant plus de liquidités.

Les jeunes se plaignent de ne retirer qu'un maigre bénéfice de leur travail. La base de rétribution est incertaine ; dans bien des cas le planteur se contente de prendre en charge leur contribution fiscale et de les maintenir le plus longtemps possible sous son contrôle. Pour prolonger cette situation on l'entendra invoquer tradition bête et morale chrétienne qui font aux fils devoir d'obéissance et obligation d'assistance. Plus ou moins consciemment, il diffèrera leur « libération », les encourageant à patienter jusqu'à la succession.

voisine, le pourcentage était de 10,32 (274/2.652), dont 7 aux services généraux, 102 à l'usine et 165 dans les plantations.

²⁸ « Ma mère et mes frères n'aimons pas travailler sur la cacaoyère parce que notre père ne nous paie pas. Mais on ne peut quand même pas le laisser seul pendant le coup de feu de la récolte ; il dit qu'il n'a pas d'argent pour prendre un manœuvre et il nous reprochera toute l'année d'être responsable de tous ses besoins ». Un jeune paysan de Nkog-Edzen.

Déjà accaparées tout au long de l'année par les cultures de subsistance²⁹, les femmes interviennent, à leur corps défendant, au moment de la récolte. Elles aussi souhaitent être gratifiées en numéraire, mais doivent se contenter en général de quelques bassines de fèves de qualité inférieure³⁰, qu'elles ont du mal à négocier. Elles savent par ailleurs qu'une faible part des revenus cacaoyers leur reviendra pour améliorer la « ration » et l'habitat. Pour inciter ses femmes à collaborer, le planteur leur promet de recouvrir de tôles le toit de leur cuisine ou d'élargir la gamme de leur matériel, sans toujours tenir ses promesses.

Manquant de main-d'œuvre, mais doté de revenus suffisant à satisfaire ses besoins personnels, le planteur éton montre assez peu d'enthousiasme quand lui sont suggérées des initiatives en matière d'amélioration des rendements. D'où les médiocres résultats des incitations à régénérer les cacaoyères et, notamment, l'échec du programme national lancé pour doter les exploitations d'un matériel végétal sélectionné. Le planteur n'est pas plus réceptif aux conseils prodigués par les encadreurs. Les déconvenues éprouvées par les conseillers en développement qui prirent cette zone pour champ d'application nous semblent imputables à la négligence d'attitudes que l'on trouve plus ou moins développées dans tous les milieux paysans. Nous les décrivons ici chez des individus appartenant à une catégorie socio-économique bien précise, celle des planteurs. Nous verrons qu'agricultrices, jeunes agriculteurs et émigrés en ville se comportent tout à fait différemment.

Méfiance. Sentiment du paysan éton à l'égard de ce qui est nouveau³¹. Ne croyant pas sur parole, il veut voir, vérifier. Mais en agriculture cette exigence réclame souvent des délais. Sa méfiance s'étend aux promoteurs du changement, parfois soupçonnés de poursuivre des objectifs inavoués, dictés par le profit personnel³². On retient une in-

²⁹ Les charges se sont accrues depuis que les jeunes vont à l'école. Il n'y a plus de grandes filles pour garder les enfants, chercher l'eau, cuisiner, ni de garçons pour protéger les plantations des singes.

³⁰ Dites « cacao de femme » ou « variété hors-standard ».

³¹ Les « paysans-pilotes », lorsqu'il s'en trouve, suscitent la suspicion plus que l'émulation.

³² Le comportement technocratique de certains responsables agricoles, hautains et imbus de leur savoir, n'est pas de nature à éveiller la confiance, sans parler des malversations dont quelques uns ne sont pas exempts. Le planteur est tout particulièrement circonspect à l'égard d'interventions organisées de l'extérieur. Il les suspecte de servir des intérêts autres que les siens. L'administra-

novation lorsqu'on est convaincu qu'elle se traduira par une augmentation de revenu, augmentation dont la recherche ne sera d'ailleurs pas toujours privilégiée par la suite. Les résistances sont d'autant plus tenaces que l'adoption implique un investissement important en numéraire et en effort. Empiriste et réaliste, le planteur éton est sensible aux effets de démonstration. Cette attitude engage à en user mais encore faut-il s'assurer la maîtrise de l'ensemble des facteurs pour limiter les risques d'une démonstration « a contrario », d'une désastreuse efficacité.

Moindre coût et moindre effort. Le changement est, en toute logique, estimé à la mesure des efforts et débours³³. L'innovation technique est plutôt reçue comme un moyen de diminuer l'effort en intensité et en durée que comme un procédé pour améliorer la productivité ou réduire les goulots d'étranglement³⁴. Persistent encore des traces d'économie minimale : récolter sans investissement par des techniques sommaires. Même lorsque la terre vient à manquer, on continue à préférer les techniques extensives, n'exigeant pas la mobilisation d'une main-d'œuvre importante. Au delà d'un seuil de densité, de telles pratiques précipitent la pénurie foncière.

Recherche de rentabilité immédiate. Outre qu'il privilégie les actions dont les résultats sont aussitôt sensibles car il les relie directement à l'effort fourni, le paysan éton accepte mal qu'une parcelle défrichée à grand-peine ne produise dans l'année. D'où la pratique usuelle des cultures mixtes, associant cacao et vivriers traditionnels. En attendant que les arbustes portent, les vivres assurent la subsistance. Lorsqu'une proposition d'amélioration technique à long terme est acceptée, il est à craindre que le paysan y renonce par manque de constance. L'effort à court terme bénéficie d'un pouvoir de persuasion supérieur.

Hiérarchie des finalités. L'agriculteur éton manifeste une perception téléologique du milieu, dans laquelle la nature a été créée pour tenir

tion de son côté, pour des raisons d'ordre politique, voit plutôt d'un mauvais œil le monde rural s'organiser en dehors d'elle. D'où sa rapidité à encadrer les mouvements spontanés.

³³ Les prélèvements dans le but d'accroître les rendements par un meilleur équipement sont, il est vrai, limités dans la plupart des cas par le niveau de ressources d'un verger cacaoyer particulièrement âgé.

³⁴ On dit aussi que, si la production s'accroît, les cours tombent ou bien que l'imposition fiscale va augmenter.

un rôle productif sans qu'il soit nécessaire de la contraindre³⁵. La plante, comme la femme, doit « donner ». Tout autre rôle, même démontré, reste accessoire et souvent insuffisant pour justifier une opération culturale. Proposer la confection de haies anti-érosives soulève peu d'enthousiasme ; la suggestion est plus favorablement reçue lorsqu'on s'attache à montrer que ces haies fournissent aussi un fourrage naturel. De même, la jachère cultivée évoque trop l'effort gratuit ; on est plus persuasif en parlant de pâturage et d'amendement par enfouissement des déchets après la récolte.

Globalisme. Pour autant que soit respecté le principe précédent, une technique générale est mieux reçue qu'un procédé spécialisé. On voit mal comment une opération, avec ou sans recours à un produit, peut induire des effets différents, voire opposés, selon la nature des cultures concernées. D'où le succès des opérations polyvalentes et des cultures à usages multiples. La polyvalence se prête bien à des interprétations surnaturelles : pouvoir du geste³⁶, de l'officiant³⁷, plantes et produits qui protègent. Les méfaits immédiats du globalisme sont les plus à craindre, conduisant à des catastrophes agricoles et plus gravement sanitaires. Les effets secondaires restent à redouter car, dans bien des cas, sont tenus pour responsables des éléments tout à fait étrangers. Le paysan rejettera en bloc techniques et produits, faute d'avoir saisi le caractère restrictif de leur usage.

Division des risques. Propension qui procède d'attitudes de prudence déjà évoquées. Maîtrisant mal les processus animaux et végétaux, peu armé contre les endémies, le paysan multiplie les petites parcelles en cultures associées comme il disperse ses bêtes dans plusieurs troupeaux. Si la récolte est, pour quelque raison, déficiente sur une parcelle, les autres compenseront.

Soutien du groupe. L'adoption d'une technique nouvelle a plus de chances de se réaliser lorsque la décision est prise en commun. Le paysan est sensible aux conduites de son entourage ; il craint la jalousie de ses voisins, leurs réactions de dépit, leur recours à la sorcellerie³⁸. Il redoute de perdre la face en cas d'insuccès, d'amoindrir son statut aux yeux des autres. L'échec présente une dimension sociale.

³⁵ Représentation très partagée d'un milieu tropical luxuriant et généreux.

³⁶ Bénédiction des engrais et pulvérisations.

³⁷ Intervention obligée du technicien « qui a le don ».

³⁸ Il y a là un élément d'explication, déjà mentionné, au manque de résolution de ceux qui innovent, souligné par tous les observateurs. Le succès reste

Fatalisme. En cas d'insuccès, faute d'en saisir les raisons, on est porté à invoquer la malchance, le malheur, la malédiction divine.

En bref, cinq préceptes nous paraissent imprégner les psychologies paysannes lorsque des spéculations culturelles sont en jeu : voir d'abord, surtout lorsqu'on parle de déboursier ou de « souffrir » ; préférer ce qui fait « donner » le plus vite, à moindre coût et effort ; porter son choix sur ce qui sert, sinon à tout, du moins à plusieurs choses ; faire de tout un peu partout pour se couvrir contre les aléas ; en dernier recours s'en remettre au destin et à Dieu.

Les comportements novateurs en matière de production marchande sont pour l'essentiel le fait de l'élément féminin et d'une jeunesse nombreuse et active privée d'accès au verger cacaoyer. Ces activités ont trait aux cultures vivrières et au petit élevage, susceptibles de procurer rapidement des revenus réguliers. Le voisinage de la ville est en voie de bouleverser l'ordre des spéculations paysannes dans ce pays³⁹. En raison des soins demandés et si l'on exclut l'impatience des agents à se procurer des espèces, les vivriers n'entrent en compétition avec le cacao que s'il existe une forte pression foncière et une bonne desserte routière⁴⁰. C'est ainsi que le pays éton renforce de jour en jour son monopole dans l'approvisionnement urbain⁴¹. Dans les pays voisins, les jeunes, moins nombreux, sont pour la plupart partis pour la ville où ils ont plus facilement trouvé des emplois assis grâce à leurs relations ethniques. Ceux qui sont restés souffrent moins de la tutelle des anciens, les plantations étant plus vastes et les possibilités d'extension plus larges.

Bien que lourdement responsables de la subsistance, mais détentrices à ce titre de droits de culture par l'intermédiaire de leurs maris, les

souvent mal accepté ; on craint qu'il ne déclenche la malédiction. Certains auteurs ont mis ce phénomène au compte d'une « nostalgie de l'égalitarisme ». Il reste que l'initiative se trouve pénalisée.

³⁹ En 1976, la femme éton gagnait presque autant en vendant ses vivres que le planteur son cacao. J. GUYER, 1977. L'accroissement de la production vivrière s'est élevé à 10 % entre 1971 et 72. 23 % des vivres consommés à Yaoundé proviennent de la Lékié. Cette proportion atteint 75 % pour les légumes de pays tempérés. A. LEFEBVRE, 1972.

⁴⁰ L'expansion des vivriers est limitée par la configuration trop rapide des versants, l'abondance des cours d'eau et l'état des pistes, particulièrement critique pour les produits frais qui doivent être évacués rapidement.

⁴¹ Il est rare d'observer un regroupement de la production vivrière par les paysans eux-mêmes. Connaissant l'esprit de méfiance, personne ne veut négocier pour autrui. P. ENAMA, 1967.

femmes répondent aux besoins domestiques en numéraire en augmentant leur surplus de précaution, négocié avec d'autant plus de facilités que leur village est bien desservi par rapport aux marchés⁴². A ces activités s'ajoutent, pour celles résidant au voisinage des points de passage, le petit négoce des plats préparés, des boissons et des cigarettes. Le planteur n'a plus le monopole des revenus monétaires, les siens étant en outre mal répartis dans l'année. Cette insertion grandissante des femmes dans l'économie marchande sert une évolution de leur statut dans le sens d'une affirmation sociale.

Les jeunes, impatients de se libérer de la tutelle des anciens qui les privent d'un pouvoir de consommation ardemment recherché, se tournent vers des activités peu consommatrices d'espace. Les plantations maraîchères et les petits élevages se multiplient, résultant parfois d'un travail de groupe. En ce qui concerne la volaille, l'éleveur peut réaliser d'appréciables bénéfices en vendant aux restaurateurs de la ville ou, plus modestement, au marché. Encore faut-il qu'il parvienne à maintenir ses volatiles hors des circuits d'échanges traditionnels⁴³. Il existe des coopératives qui organisent la collecte, fournissent la provende et les articles d'équipement, promouvant de nouvelles méthodes d'élevage. La « cueillette » du vin de palme, compatible avec d'autres travaux puisqu'elle se tient à l'aube et au crépuscule, fournit des ressources discrètes et régulières. Comme activités d'appoint il y a lieu de mentionner le ramassage des fruits sauvages, des noix palmistes, du bois de chauffage et des piquets qu'achètent les camionneurs rentrant à vide, ainsi que la vente des produits de chasse. Il arrive que ces entreprises soient éphémères, dans le seul but d'accumuler pour répondre à un besoin précis : dot, frais d'apprentissage, achat d'un « engin », construction d'une case. Il arrive aussi qu'elles suscitent des réactions négatives de la part des anciens.

Comportements de consommation et d'épargne

Les conduites du planteur éton sont fréquemment marquées par le souci de s'affirmer socialement. Elles empruntent à des modèles coutumiers dans lesquels l'opulence est fortement valorisée. La richesse

⁴² Certaines cultivatrices se déchargent des travaux les plus durs en faisant appel à des jeunes qu'elles rémunèrent à la journée.

⁴³ Le petit bétail, le seul viable en forêt, est un instrument traditionnel d'alliance, circulant à titre d'élément de dot. Il est donc nécessaire de séparer les « poules de Blancs » commercialisables, des poules locales.

est l'un des fondements du prestige ; c'est un moyen d'accès au pouvoir puisque n'existent ni ordre ni caste susceptibles de faire obstacle à l'ascension sociale. La liaison entre pouvoir politique et pouvoir économique est étroite.

L'aisance matérielle du planteur s'exprime d'une manière ostentatoire, dans la vie quotidienne, spécialement dans les actes de débours, occasion pour chacun d'étaler avec prodigalité ses « moyens ». Ainsi les dépenses peuvent être de pure consommation et les investissements de prestige⁴⁴. L'accumulation monétaire ne débouche pas sur des placements économiques au sens strict, le profit n'est pas systématiquement recherché ; on n'épargne pas pour investir mais plutôt pour répondre à une importante dépense à court terme. On ne constate, en fait, qu'une encaisse de précaution modeste, à peine suffisante pour tenir jusqu'à la prochaine campagne. Dans l'esprit des anciens encore peu accoutumés aux calculs monétaires et aux mécanismes bancaires, l'argent ne présente d'attrait que pour autant qu'il permette de réaliser des opérations procurant un surcroît de respect, d'admiration, de capacité d'intervention.

Le sol, les « tiges », l'argent qu'on en tire, fournissent les bases modernes de la puissance. On est fier de ses arbres, on s'y survit autant que dans sa progéniture. Le « grand planteur » se doit d'être un grand polygame, l'accumulation matrimoniale restant un élément essentiel de réussite. Dans une conjoncture de pénurie de main-d'œuvre, se « doter » une nouvelle épouse n'est d'ailleurs pas un mauvais calcul. Nouvelle richesse aussi que l'habitat, avec pour modèle la case « en dur ». On construit vaste en faisant assaut de jamais vu dans l'architecture⁴⁵.

Lorsqu'on a élargi sa plantation jusqu'aux limites du voisin, qu'on a capitalisé en épouses jusqu'à un seuil au delà duquel le contrôle domestique devient critique, qu'on est en mesure d'exhiber une demeure d'aspect moderne, ne restent à satisfaire que de modestes besoins. Les

⁴⁴ Le pulvérisateur de produits phyto-sanitaires trônant dans la salon, sans trace d'usage, à côté du réfrigérateur.

⁴⁵ On assiste à des compétitions immobilières, principalement entre émigrés disposant de bons revenus. C'est à qui fera bâtir le plus grand et avec le plus d'originalité. La réussite par le salariat urbain n'étant pas de nature à susciter la jalousie, on peut exprimer sans réserve son pouvoir économique dans l'habitat. La construction au village ne procède pas toujours d'une conduite prévisionnelle.

bars de village sont là pour permettre à chacun d'affirmer à tout moment son poids économique.

Cependant les plus jeunes des planteurs commencent à s'interroger sur le bien fondé de ces satisfactions. N'existe-t-il pas d'autres moyens d'exprimer sa réussite ? De plus en plus convaincus que le prestige ne réside plus dans le contrôle des moyens de production et des échanges, leurs orientations les incitent à se manifester à travers des formes de consommation moins insérées dans les rapports de parenté et dans lesquelles ils trouvent une compensation plus matérielle aux dépenses engagées. Sensibles aux nouveaux modèles culturels, ils sont de plus en plus réticents à affecter leurs valeurs économiques à des opérations destinées à s'affirmer collectivement. Mais, par crainte de se couper du groupe, ils se détournent discrètement des investissements au pays quels qu'ils soient. Les revenus ont tendance à être employés en priorité pour satisfaire des besoins plus rationnels, centrés sur la famille restreinte.

Les paysannes africaines bénéficient d'une relative liberté d'activité en matière économique. Chez les Eton, comme on l'a vu, la plupart des femmes commercialisent leur surplus vivrier, outre les revenus qu'elles tirent des fèves de cacao dont elles sont gratifiées en échange de leur participation à la récolte. Les hommes estiment détenir un droit sur le produit des parcelles cultivées par les femmes⁴⁶, ces dernières n'ayant guère, selon eux, de besoins monétaires que la « ration » mensuelle ne vienne satisfaire. Le point de vue féminin est que, une fois la subsistance assurée, le surplus est propriété de la cultivatrice, libre de l'utiliser pour financer des besoins personnels.

Dans la pratique, l'entretien du ménage incombe de plus en plus à l'épouse qui y place sa fierté. Les hommes ne sont certes pas mécontents d'être soulagés de certaines dépenses mais sentent dans cette participation des germes d'émancipation, un amoindrissement de leur autorité domestique ; ils tentent souvent de récupérer ces revenus ou de les orienter vers des dépenses qui leur soient profitables. Les femmes camouflent leurs économies, les placent dans des tontines, dans du bétail confié à un membre de leur lignage⁴⁷, ou bien consomment rapidement en matériel de cuisine⁴⁸, acheté aux grossistes en vivres de passage. Certaines, accumulant patiemment, montent des échoppes,

⁴⁶ « Le bien de la femme est le bien du mari ». Proverbe bété.

⁴⁷ J. BINET, 1966.

⁴⁸ Jouant pour elles un rôle ostentatoire.

aident un frère ou un fils à prendre épouse, vont jusqu'à en « doter » une au mari pour alléger leurs tâches domestiques, voire même à racheter leur propre dot si les inconvénients du mariage leur sont trop pesants ⁴⁹.

Rapports de parenté et d'alliance

1. Dot et statut de la femme

La compensation matrimoniale est de nos jours fixée en espèces et les « accessoires » sont des objets de consommation courants. N'étant plus constituée de biens symboliques, fonctionnels dans le seul contexte matrimonial, elle est immédiatement mise en circulation pour financer des dépenses pressantes. En réponse aux possibilités d'accumulation ouvertes en théorie à tous, les anciens récupèrent les revenus acquis par les jeunes et s'opposent aux velléités d'émancipation des femmes par le rachat de leur dot en en haussant le montant qui peut représenter jusqu'à un an-et-demi de revenus cacaoyers.

Dans la plupart des régions du pays éton, la pénurie foncière ne permet plus d'accumuler pour prendre épouse. Lorsqu'un jeune revient au village muni d'un pécule, son père se contente souvent de faire fonctionner l'épargne acquise au dehors comme dot. La dot pour tous par le cacao n'est plus qu'un principe ⁵⁰.

L'inflation dotale a donné naissance à des spéculations et escroqueries diverses : promesses de mariage multiples, manœuvres pour s'approprier la dot, incitations à quitter l'époux lorsqu'un parti plus intéressant se présente ⁵¹, accusations de « complicité d'adultère » à l'encontre de présomptifs amants pour obtenir des « indemnités de concubinage », etc...

Aspirations à la promotion sociale

L'instruction décernée aux jeunes éton, chez qui les connaissances générales l'emportent sur la formation professionnelle, se révèle, compte tenu d'un goût modéré pour les choses de la terre, mal adaptée aux conditions de vie paysanne actuelles. « Fréquenter » ⁵², n'est-ce

⁴⁹ M.-P. de THE, 1968 et 1970.

⁵⁰ Le jeune désargenté tourne la difficulté en pratiquant le « rapt ».

⁵¹ Dans les années quarante déjà, J. BINET notait « qu'on fait divorcer les femmes pour les revendre ». J. BINET, 1952.

⁵² Aller à l'école dans le français du Sud-Cameroun.

pas, tant aux yeux des jeunes que de leurs parents, s'assurer les meilleures chances de s'extraire d'une condition ressentie comme humiliante, associée à un travail qu'on juge sale, pénible et de rentabilité incertaine. Les jeunes diplômés en quête d'emplois ne mettent pas en doute l'efficacité du système scolaire mais se plaignent véhémentement de l'insuffisance de débouchés.

La moindre participation des Eton à la formation de la bourgeoisie gestionnaire fait que les jeunes d'aujourd'hui ont de grandes difficultés à se « caser » dans les emplois de bureaux ⁵³. La ruée sur les postes des secteurs administratif, commercial ou industriel a surtout profité aux Ewondo (installés sur le site de Yaoundé), aux Basaa (transports ferroviaires), aux Dwala (bourgeoisie d'affaires, professions libérales et aux Bulu (cadres bureaucratiques de la fonction publique). Il n'y a pas de « lobby » éton pour assurer le placement des aspirants cols-blancs. Les Eton souffrent de leur manque de relations privilégiées dans l'appareil d'Etat ⁵⁴.

Ici comme dans toute la région, l'éducation pour tous a conduit à une valorisation idéalisée de la ville et des emplois assis. S'est formé le mythe du citadin-fonctionnaire, monopolisant les privilèges parce que proche du pouvoir. La conséquence, qu'accentue la pression foncière, est une évasion massive des jeunes hors du cadre villageois ou, à tout le moins, le départ des plus doués et le développement d'une allergie au travail de la terre chez ceux qui se sont trouvés rejetés. Une ruralisation plus poussée de l'enseignement serait souhaitable pour améliorer l'image du paysan qui conditionne la participation massive de la jeunesse aux mouvements de colonisation suscités par le gouvernement.

Les candidats cherchent à s'insérer dans une économie agricole de type moderne ⁵⁵. Animés par une idéologie de progrès, ils souhaitent trouver réponse à leurs aspirations. Ils sont de ce fait plus enclins que leurs aînés à adopter des techniques de culture intensives, à opérer une redistribution des rôles à l'intérieur du couple et à faire évoluer leurs

⁵³ La situation « attardée » des Eton par rapport à l'instruction et à l'adoption des modèles culturels européens alimente toute une imagerie moqueuse rappelant les stéréotypes dont les méridionaux occidentaux affublent les gens du nord.

⁵⁴ Les Eton sont cependant bien introduits dans les milieux cléricaux et la hiérarchie épiscopale. Mbida était un ancien séminariste et l'Archevêque de Yaoundé est d'origine éton.

⁵⁵ B. DELPECH, 1976 et 1977.

comportements de consommation. C'est pour ces raisons qu'ils mettent comme condition à leur participation la maîtrise des moyens de production et des modalités de mise en valeur et s'entourent de garanties foncières. Reconnaisant la nécessité d'un support étatique en matière de viabilisation, de commercialisation et d'équipement, ils restent réservés vis-à-vis des initiatives publiques, craignant d'être manipulés par la bourgeoisie gestionnaire, éprouvant le sentiment que l'accumulation nationale ne profite pas suffisamment au monde rural.

En voie d'émancipation économique, la femme éton s'affirme face à son mari et son milieu social ⁵⁶. Elle revendique le partage des initiatives et des responsabilités en matière de budget, réclame un droit de contrôle et de décision sur l'éducation des enfants, aspire à une coopération conjugale égalitaire à base de complémentarité et à un rôle dans les activités collectives villageoises.

2. Groupes lignagers

Les remaniements résidentiels, la monétarisation, l'urbanisation, l'élargissement des communications ont transformé les espaces sociaux. Les groupes lignagers ont perdu leur compacité, ils ont éclaté ou se sont dissous ; ils représentent rarement des formes concrètes de groupement. Les villages ne sont plus, sauf exception, des communautés historiques homogènes. Du fait de l'intervention d'une économie de marché, les possibilités de revenus se sont multipliées, permettant de s'émanciper plus tôt. Le lignage a perdu une grande part de sa fonction économique ; il ne retrouve vie et signification qu'à la faveur d'événements mettant en cause les relations d'extériorité : mariage, rupture d'interdit, décès. Il est rare que les anciens réussissent à imposer leurs décisions dans les conflits soulevés par les successions.

Les cultures d'exportation ont imposé une transformation des modes de production et de distribution des biens qui favorise l'éclosion de la famille restreinte, émergence à laquelle concourt aussi la conception chrétienne du foyer. Par ailleurs, la commercialisation d'une récolte personnelle contribue à l'éclatement des unités de consommation traditionnelles. L'entreprise et la compétition sont stimulées par la

⁵⁶ Cas extrême des « bay'm-sal'm » (terme pidgin, issu de l'anglais *buy and sell*), qui collectent les vivres et les revendent en ville. Elles sont équipées de camionnettes et ont recours à des jeunes pour les aider et leur servir de protecteurs sur les marchés.

perspective de revenus monétaires ; des représentations individualistes de la réussite et du mieux-être se font jour. L'assimilation des valeurs occidentales se traduit par de nouveaux buts qui privilégient les descendants directs et les collatéraux proches au détriment de la famille étendue.

3. Rapports entre générations

L'essor du secteur monétaire a renforcé l'autorité des anciens par le contrôle qu'ils exercent sur la terre et les circuits matrimoniaux cependant que le christianisme, proposant d'autres solidarités, agit comme ferment de contestation de la gérontocratie. Car les jeunes subissent de plus en plus péniblement leur condition. Ne recevant qu'une fraction insuffisante du produit de leur travail, ils rechignent à fournir un effort sans autre contre-partie que la subsistance, l'impôt et la promesse d'hériter. Pour parvenir plus vite au statut de consommateur, certains recherchent sur place des activités nouvelles ou partent en ville en prenant soin de ne pas rompre pour ne pas être privés de dot ou écartés de la succession.

Les anciens réagissent trop souvent aux initiatives des jeunes en développant des attitudes hostiles pouvant aller jusqu'à la neutralisation. Il est fréquent de les entendre menacer de privation d'héritage, de bannissement ou de malédiction. Ces réactions suffisent souvent à éteindre l'esprit d'entreprise, tant reste encore présente la figure paternelle autoritaire et omnipotente. On voit aussi des jeunes désœuvrés trainer leur ennui en bande dans une atmosphère villageoise morne, tissée de méfiance quand elle n'est pas véritablement empoisonnée par les menaces de sorcellerie échangées d'une ferme à l'autre. Leur principale occupation est de se tenir à l'affût des occasions de brocarder les anciens. L'antagonisme entre les générations est toutefois atténué par l'exemple de paysans éclairés, ouverts aux influences citadines qui, refusant d'entrer dans la compétition pour le prestige, s'attachent à améliorer les conditions de vie de leur famille, notamment en associant, le moment venu et d'une manière équitable, leurs enfants au rapport de la plantation.

Emigration urbaine

1. Courant migratoire

Le pays éton présente une situation géographique, des caractéristiques démographiques et des conditions socio-économiques propices

comportements de consommation. C'est pour ces raisons qu'ils mettent comme condition à leur participation la maîtrise des moyens de production et des modalités de mise en valeur et s'entourent de garanties foncières. Reconnaisant la nécessité d'un support étatique en matière de viabilisation, de commercialisation et d'équipement, ils restent réservés vis-à-vis des initiatives publiques, craignant d'être manipulés par la bourgeoisie gestionnaire, éprouvant le sentiment que l'accumulation nationale ne profite pas suffisamment au monde rural.

En voie d'émancipation économique, la femme éton s'affirme face à son mari et son milieu social ⁵⁶. Elle revendique le partage des initiatives et des responsabilités en matière de budget, réclame un droit de contrôle et de décision sur l'éducation des enfants, aspire à une coopération conjugale égalitaire à base de complémentarité et à un rôle dans les activités collectives villageoises.

2. Groupes lignagers

Les remaniements résidentiels, la monétarisation, l'urbanisation, l'élargissement des communications ont transformé les espaces sociaux. Les groupes lignagers ont perdu leur compacité, ils ont éclaté ou se sont dissous ; ils représentent rarement des formes concrètes de groupement. Les villages ne sont plus, sauf exception, des communautés historiques homogènes. Du fait de l'intervention d'une économie de marché, les possibilités de revenus se sont multipliées, permettant de s'émanciper plus tôt. Le lignage a perdu une grande part de sa fonction économique ; il ne retrouve vie et signification qu'à la faveur d'événements mettant en cause les relations d'extériorité : mariage, rupture d'interdit, décès. Il est rare que les anciens réussissent à imposer leurs décisions dans les conflits soulevés par les successions.

Les cultures d'exportation ont imposé une transformation des modes de production et de distribution des biens qui favorise l'éclosion de la famille restreinte, émergence à laquelle concourt aussi la conception chrétienne du foyer. Par ailleurs, la commercialisation d'une récolte personnelle contribue à l'éclatement des unités de consommation traditionnelles. L'entreprise et la compétition sont stimulées par la

⁵⁶ Cas extrême des « bay'm-sal'm » (terme pidgin, issu de l'anglais *buy and sell*), qui collectent les vivres et les revendent en ville. Elles sont équipées de camionnettes et ont recours à des jeunes pour les aider et leur servir de protecteurs sur les marchés.

perspective de revenus monétaires ; des représentations individualistes de la réussite et du mieux-être se font jour. L'assimilation des valeurs occidentales se traduit par de nouveaux buts qui privilégient les descendants directs et les collatéraux proches au détriment de la famille étendue.

3. Rapports entre générations

L'essor du secteur monétaire a renforcé l'autorité des anciens par le contrôle qu'ils exercent sur la terre et les circuits matrimoniaux cependant que le christianisme, proposant d'autres solidarités, agit comme ferment de contestation de la gérontocratie. Car les jeunes subissent de plus en plus péniblement leur condition. Ne recevant qu'une fraction insuffisante du produit de leur travail, ils rechignent à fournir un effort sans autre contre-partie que la subsistance, l'impôt et la promesse d'hériter. Pour parvenir plus vite au statut de consommateur, certains recherchent sur place des activités nouvelles ou partent en ville en prenant soin de ne pas rompre pour ne pas être privés de dot ou écartés de la succession.

Les anciens réagissent trop souvent aux initiatives des jeunes en développant des attitudes hostiles pouvant aller jusqu'à la neutralisation. Il est fréquent de les entendre menacer de privation d'héritage, de bannissement ou de malédiction. Ces réactions suffisent souvent à éteindre l'esprit d'entreprise, tant reste encore présente la figure paternelle autoritaire et omnipotente. On voit aussi des jeunes désœuvrés trainer leur ennui en bande dans une atmosphère villageoise morne, tissée de méfiance quand elle n'est pas véritablement empoisonnée par les menaces de sorcellerie échangées d'une ferme à l'autre. Leur principale occupation est de se tenir à l'affût des occasions de brocarder les anciens. L'antagonisme entre les générations est toutefois atténué par l'exemple de paysans éclairés, ouverts aux influences citadines qui, refusant d'entrer dans la compétition pour le prestige, s'attachent à améliorer les conditions de vie de leur famille, notamment en associant, le moment venu et d'une manière équitable, leurs enfants au rapport de la plantation.

Emigration urbaine

1. Courant migratoire

Le pays éton présente une situation géographique, des caractéristiques démographiques et des conditions socio-économiques propices

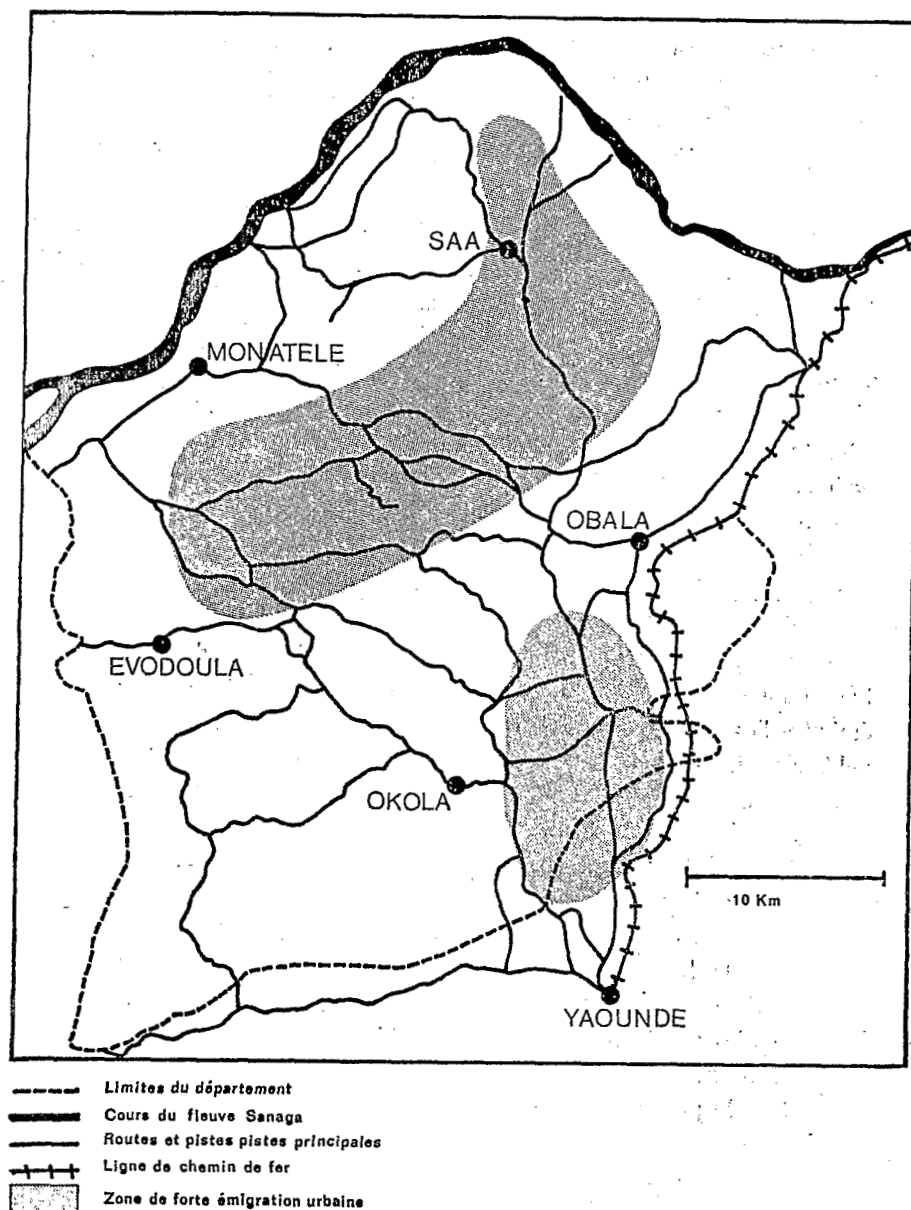


Fig. 3 Zones de forte émigration urbaine

au déclenchement d'un phénomène d'exode : peuplement dense et saturation du terroir, monétarisation en expansion, proximité d'un centre urbain, niveau d'instruction élevé parmi les couches les plus jeunes qui sont sous-employées. Or les Eton sont présentés dans la littérature scientifique et l'opinion publique comme les plus sédentaires des gens du sud. Deux éléments ont contribué à sous-estimer le volume de l'exode rural dans cette région. D'une part, l'élan est dirigé presque exclusivement vers la ville, la participation aux mouvements de colonisation étant un phénomène à la fois récent et discret, sans commune mesure avec le dynamisme d'expansion des Bamiléké ou l'ampleur des migrations de travail qui affectent les sociétés rurales du nord. En second lieu, la densité de peuplement tranche par rapport aux situations d'insuffisance qui marquent les zones voisines. Au pays éton surpeuplé sont juxtaposées, à l'est et au nord-ouest, des étendues très faiblement occupées⁵⁷ et l'on a tôt fait d'imputer cette réalité au refus de se desserrer. L'enquête démographique de 1962-64⁵⁸ a contribué à diffuser l'image d'un Eton paysan, rivé à sa glèbe, réfractaire aux sollicitations extérieures. C'est à A. Franqueville⁵⁹ que l'on doit d'avoir souligné combien la réputation de sédentarité faite aux Eton était mal fondée ou demandait, à tout le moins, à être relativisée.

L'enquête de Franqueville apporte des précisions sur le mouvement migratoire éton. Chaque année 10 à 15 % des hommes émigrent, ce qui représente une ponction annuelle de 25 % sur l'ensemble de la population. Les groupements administratifs où l'émigration paraît particulièrement importante se trouvent souvent dans les zones les plus peuplées. La proximité d'un axe de circulation semble favoriser les départs alors que, *a contrario*, l'éloignement et une mauvaise desserte routière paraissent freiner l'exode. Dans les zones très proches de Yaoundé l'émigration est moindre en raison de possibilités maraîchères accrues et du salariat en ville sans avoir à changer de résidence. Il en est dans certaine mesure de même autour des plantations industrielles de Mbandjock et Batchenga⁶⁰.

⁵⁷ Densité allant de 5 à 10 hab./km².

⁵⁸ 1963 : La population de Yaoundé en 1962. Direction de la Statistique, Yaoundé. 1968 : Enquête démographique au Cameroun, résultats définitifs pour la région sud-est. Service de la Statistique. INSEE Coopération.

⁵⁹ A. FRANQUEVILLE, 1973.

⁶⁰ Les Eton sont restés maîtres de leurs campagnes mais la principale agglomération du pays (Obala) est fortement colonisée de l'extérieur. Il y a d'ailleurs plus d'originaires de l'arrondissement d'Obala à Yaoundé que dans le bourg lui-même.

Le flux migratoire qui touche surtout les hommes entre 20 et 30 ans se dirige principalement vers la capitale administrative. Viennent ensuite mais loin derrière, les autres départements du sud, la ville de Douala, les plantations et exploitations forestières. Les bourgs du pays semblent constituer l'étape initiale du processus. Les données du recensement de 1976 apportent des éléments de vérification en actualisant ces observations.

La colonie éton de Yaoundé a fait l'objet de deux enquêtes⁶¹, montrant qu'il s'agit d'une implantation ancienne remontant aux premières décennies du siècle, marquées au Cameroun méridional par d'importants mouvements de population dus à l'intervention allemande, aux troubles sociaux qui suivirent la défaite de 1915 et à la remise en vigueur du travail obligatoire par les Français. De plein gré ou sous la contrainte, nombreux furent les Eton qui quittèrent leur pays pour aboutir à Yaoundé où la demande créait un appel⁶². Réputés pour leur résistance et leur ardeur au travail, les premiers émigrés se groupèrent dans la partie nord du site urbain. Ce noyau se grossit, au fil des ans, de nouveaux venus attirés par la perspective d'un salaire régulier et rassurés par la présence de ressortissants. Selon les enquêtes de la SEDES, les Eton, nés en ville et immigrés, venaient au troisième rang des ethnies représentées dans la capitale, après les Ewondo et les Bamileké. En 1972, Franqueville estimait que 12 % des natifs du département de la Léké vivaient à Yaoundé⁶³. Ils seraient aujourd'hui 24.000 dont 18.000 âgés de moins de 20 ans, occupant donc une place importante dans la croissance démographique de la ville.

Nous avons, en 1977 et 78, enquêté auprès de chefs d'unités domestiques installés dans un quartier très homogène⁶⁴. Pour 64 % de ces émigrés, l'expérience urbaine était de plus de 10 ans. La pyramide des âges présente un équilibre et une régularité qui évoquent davantage la distribution d'une population rurale sédentaire que celle d'un milieu urbain principalement formé d'immigrants. La base est large mais un ventre marqué au niveau de la tranche allant de 20 à 25 ans dénote cependant un afflux de jeunes actifs.

Les Eton installés dans ce quartier sont en majorité originaires de

⁶¹ A. FRANQUEVILLE, 1972, B. DELPECH, 1978.

⁶² Rôle important joué par le chemin de fer transcamerounais dont Yaoundé fut pendant une dizaine d'années le terminus.

⁶³ A. FRANQUEVILLE, 1973.

⁶⁴ Il s'agit de Nkol-Eton, quartier de Nlongkak. B. DELPECH, 1978.

villages relativement proches. Au delà d'un rayon de 70 Km les difficultés de transport freinent le mouvement d'exode, en deçà de 30 Km on assiste à des mouvements alternants quotidiens qui permettent de travailler en ville tout en résidant en périphérie.

Le rapport entre le taux d'émigration au quartier⁶⁵ et la densité de peuplement du groupement administratif auquel appartient le village dessinent deux plages de forte exode : l'une au Centre-Ouest du département dans l'arrondissement d'Obala⁶⁶, l'autre au nord dans l'arrondissement de Saa qu'elle prend en écharpe⁶⁷. Ces plages se situent dans des zones de densités moyennes (20 à 70 hab./Km²) et non dans celles où la pression est extrême, observation qui suggère que si la densité de peuplement est en relation avec le taux d'émigration, c'est plutôt en tant qu'effet qu'en tant que cause.

Retenant l'une des motivations le plus souvent invoquées par les jeunes émigrés : village de faible importance d'où absence d'équipements sociaux et d'activités de loisirs, nous avons établi un rapport terme à terme entre le taux d'émigration propre à chaque village et sa taille : si l'on considère les villages où s'observent les taux maximum, supérieurs à 20 %, on remarque qu'il s'agit effectivement de villages de taille modeste.

La littérature traitant des causes de l'exode rural qui affecte ce pays place au premier rang celles qui tiennent aux conditions d'accès des jeunes à la terre. Dans un contexte quasi-général de pénurie, cet accès ne peut se réaliser que par transmission d'un patrimoine. D'où l'attention accordée au rang d'âge des émigrés parmi leurs germains et demi-frères agnatiques, à la profession de ces derniers, aux activités économiques des ascendants.

On présente la polygamie favorisée par les bonnes conditions économiques qu'a connues ce pays entre 1930 et 1950 comme directement responsable de l'émiettement du patrimoine. Effectivement, plus de la moitié de nos enquêtés sont issus de foyers polygames et dans 32 % des cas ces foyers étaient formés de plus de deux épouses. On peut donc valablement admettre qu'un haut taux de polygamie ait engendré des inégalités foncières à l'origine des vocations citadines.

Les aînés sont particulièrement nombreux dans notre échantillon ;

⁶⁵ Nombre d'émigrés dans le quartier / nombre d'habitants du village.

⁶⁶ Groupements Mendoum et Nkolfep. Cfr Fig. 3.

⁶⁷ Groupement de Nkolbogo, Nkolmvak, Saa et Kounodzolo. Cfr Fig. 3.

leur départ en ville a certainement soulagé leur père puis facilité le maintien de leurs cadets sur la plantation. Mais, si les difficultés d'accès à la terre du vivant du père ont joué un rôle dans l'installation en ville, elles n'expliquent pas l'enracinement urbain puisque la plupart de nos informateurs ont perdu leurs ascendants.

2. Motivations de départ et conditions de vie

Les vétérans sont rares en raison de la mortalité mais aussi de l'ampleur du mouvement de retour lorsque les charges familiales se sont allégées et que les vieux jours se trouvent assurés par la plantation ou les revenus locatifs urbains. L'arrivée de ces vétérans a souvent marqué le terme d'un cheminement sinueux à travers le Cameroun du sud. Ils ont séjourné un peu partout, au gré des offres de travail, attirés par les emplois sur les chantiers forestiers, les grandes plantations, les travaux d'aménagements routiers et ferroviaires.

A l'origine de ces pérégrinations, on trouve assez souvent une situation familiale difficile⁶⁸. L'expansion des cultures d'exportation dans le cadre familial n'en était qu'à ses débuts ; les jeunes d'alors n'y voyaient guère d'intérêt qui résistât à l'appel d'horizons nouveaux et notamment aux sollicitations citadines. Le sud du Cameroun sortait de la débâcle ; la paix française allait permettre de se déplacer pour d'autres motifs que la recherche de sécurité ou la rapine⁶⁹.

Les actifs de la tranche intermédiaire ont bénéficié de conditions plus enviables. Leur trajectoire fut plus rectiligne. Ils ont rejoint la ville à l'âge de 20 ou 30 ans, souvent munis d'une bonne formation générale. Certains ont grandi en ville. Leur venue a été préparée ; ils ont économisé et se sont assurés l'assistance de parents ou d'originaires du même village. La situation du marché du travail leur a plus facilement permis de trouver à s'employer. Ils ont bâti et pris épouse.

Leurs motivations de départ sont multiples, dominées par les pré-

⁶⁸ Carence paternelle (enfant naturel, décès du père, abandon de ménage), mésentente avec les aînés.

⁶⁹ Dans les récits des anciens apparaît un personnage haut en couleurs, occupant une position-clé par son rôle décisif dans les dynamiques individuelles. Il s'agit du traitant grec, syro-libanais ou français, omniprésent, à la fois acheteur de produits, vendeur de biens manufacturés, prêteur-usurier et transporteur. Ses multiples activités le conduisaient à recruter des intermédiaires pour acheter du cacao, des commis pour ses échoppes, des chauffeurs et mécaniciens pour ses camions.

occupations économiques : absence d'héritage foncier ou au contraire plantation encore entre les mains du père, aspirations professionnelles et de mode de vie plus exigeantes que celles des parents, désir de fonder rapidement un foyer.

De jeunes Eton, bien instruits pour la plupart, affluent actuellement en ville où leur insertion se révèle problématique. Le cas le plus banal est celui des scolaires entretenus, hébergés par un parent, faute de place dans un établissement de leur arrondissement. Pour compléter leur éducation la famille au village consent à des sacrifices d'autant plus lourds que les frais importants se situent en période de soudure. Les scolaires indépendants, trop âgés pour entrer dans un établissement, souvent sans appui financier, suivent des cours du soir et subsistent grâce à de petites besognes. Pour se loger ils ont recours à un parent ou partagent une case en location. Leurs projets sont très précis : parvenir au plus tôt à « fonctionner » ou « crayonner »⁷⁰ en présentant tous les concours possibles, avec une préférence pour les services des postes et des douanes. Ils tentent, dans ce but, de s'assurer de coûteux appuis. La catégorie de jeunes la plus répandue en ville est celle des pseudo-actifs qui manifestent une grande instabilité résidentielle et professionnelle. Ils n'ont qu'un très faible degré de qualification professionnelle mais leur niveau d'instruction peut être élevé. Certains se situent à la limite de la délinquance, vivant de trafics, de contrebande, voire de rapine. Leurs revenus avoués proviennent de la vente de légumes au marché et devant les magasins d'alimentation fréquentés par les Européens ou de leurs activités au service d'une « bay'm-sal'm ». D'autres vendent « au plateau » cigarettes et confiseries ou bien proposent des plats préparés dans les artères des quartiers populaires. Aux abords des gares et de l'aéroport, ils offrent leurs services pour transporter les colis et lavent les voitures près des stations-services où ils espèrent un emploi de motor-boy⁷¹. On en trouve à travers la ville portant piquets et chevrons. Les métiers techniques les attirent mais il faut engager des frais élevés pour obtenir l'indispensable certificat d'apprentissage. A cette somme viennent s'ajouter les cadeaux au patron. Il est donc nécessaire d'épargner au village ou par de petits métiers en ville. Le certificat en poche, le nouvel ouvrier se procurera un minimum d'outillage, louera un abri et, dès

⁷⁰ Entrer dans la fonction publique et remplir un emploi de bureau dans le créole sud-camerounais.

⁷¹ Aide-chauffeur.

que les premiers revenus auront assis sa base économique, il recrutera à son tour quelques apprentis de manière à s'assurer un minimum mensuel indépendant des fluctuations de volume de sa clientèle ⁷².

Quant aux jeunes filles, elles sont aides-ménagères dans une famille parente ou amie, à moins qu'elles n'aient rejoint un « chaud » ⁷³ ou ne s'adonnent à la prostitution plus ou moins régulière. A niveau de qualification égal, leurs chances de trouver un emploi sont plus réduites que celles des jeunes hommes. Elles n'ont, de surcroît, pas très bonne cote en tant que parti matrimonial ; on leur préfère les filles du village réputées plus sérieuses et dociles.

Les raisons citées en priorité pour expliquer la venue en ville sont, bien sûr, d'ordre économique. La terre manque, le père ne rémunère pas suffisamment. Mais perçoit aussi le désir de s'extraire de la condition paysanne. A l'incitation des missionnaires, qui leur ont répété que la réussite passe par l'instruction, leurs parents les ont scolarisés sans leur fournir ensuite les moyens d'une émancipation par attribution d'un usufruit. Leur départ du village est la conséquence logique de leur accession à la catégorie des diplômés. S'ils restent dans leur famille, ils doivent acquitter l'impôt. Talonnés par les chefs de village, contrôlés sur les routes, ils viennent se fondre dans la masse urbaine. Déçus dans leur désir de s'élever dans la hiérarchie sociale, ils éprouvent le sentiment d'avoir été bernés. Ils s'en prennent à leurs parents dont ils stigmatisent la bonne conscience, ils en veulent à leur aînés qui ont pris « leurs » places. Leur ressentiment s'étend à l'Etat et aux « blancs » dans lesquels ils voient des exploiters.

3. Formes d'entraide

Particulièrement actifs, les réseaux d'entraide contrastent avec l'individualisme marquant la vie villageoise. Prenant pour cadre le quartier et pour référence le lignage, le village ou le groupement, ils contribuent efficacement à l'intégration du nouveau venu. La forme de solidarité la plus courante est évidemment l'hébergement. Cette pratique conduit à une inflation du nombre de dépendants résidentiels, qui explique la taille généreuse des logis et la composition souvent atypique

⁷² Un patron peut ainsi vivre du seul apprentissage. Quelques apprentis à 3.500 francs par mois lui suffisent.

⁷³ Ami, amant.

des foyers. En raison de son utilité aux tâches ménagères, la venue d'une femme est plus facilement acceptée.

Le phénomène d'assistance hors du logis est important : 92 % des chefs d'unité domestique aident au moins une personne, 74 % d'entre eux déclarent remettre, d'une façon plus ou moins régulière, des sommes d'argent à des tiers à titre de don. Dans 70 % des cas où une aide en numéraire est attestée les sommes vont au village. Les transferts, nombreux en fin de mois, s'effectuent à la faveur de visites ou par mandats. 68 % des enquêtés affirment en outre « soutenir » par des dons en nature, occasionnellement ou d'une manière répétitive, des villageois et des émigrés. Cette aide porte sur des denrées, ustensiles de cuisines, produits d'entretien, effets vestimentaires en articles scolaires.

L'assistance s'exerce d'abord dans le cadre familial. C'est aux descendants directs qu'est réservée la fraction la plus importante de l'aide, notamment lorsqu'on est un aîné et que de jeunes frères restent à élever. Au même titre que l'aide aux ascendants, celle aux frères et aux sœurs est présentée comme un devoir. Lorsqu'ils sont au village, leur situation de dépendance suffit à justifier l'aide qu'on leur apporte. L'oncle utérin occupe une place privilégiée dans la constellation familiale. Il n'est pas rare qu'il ait contribué à la constitution de la dot de ses neveux. La dette de reconnaissance engendrée par cette relation s'exprime par une assistance attentionnée, le plus souvent sous forme de vivres ramenés du pays, mais pouvant aller jusqu'à la prise en charge totale. Les oncles du village sont, quant à eux, gratifiés de biens manufacturés et font appel à l'hospitalité de leur neveux lorsqu'ils sont de passage. Les chefs de famille d'âge mûr sont les plus sollicités en raison de leur meilleure assise économique. Leur demeure devient le point de ralliement des parents et amis séjournant en ville.

La grande majorité des enquêtés reconnaissent être à leur tour bénéficiaires de la solidarité lignagère, villageoise et ethnique. L'origine géographique de l'aide perçue n'est par la même selon qu'il s'agit de produits, de provenance rurale à 92 %, ou de numéraire surtout remis par les émigrés en ville.

Les associations d'originaires qui foisonnent dans la capitale sont bien adaptées aux fonctions d'assistance. Elles répondent aux appels de l'immigrant devant affronter l'anonymat des rapports urbains, facilitent la transition d'un univers à l'autre tout en jouant le rôle de

canaux de communication entre ville et campagne. Apportant la protection dévolue jusque là au groupe de parenté, elles proposent une aide au nouveau venu dans des rapports strictement égaux. Les associations qu'il nous a été donné d'observer présentent tous les niveaux de formalisation sur un continuum allant des petites tontines, dont les règles procèdent d'un accord verbal et évoluent selon les circonstances, jusqu'aux amicales aux statuts déposés, organisées en conseil d'administration.

Dans le cas d'organisation à structure souple, les statuts sont implicites, les cotisations adaptées aux besoins du moment, les réunions tenues selon un rythme dépendant de l'urgence de l'ordre du jour. Lorsqu'il s'agit de groupements formalisés, généralement de taille plus importante, les objectifs sont explicites, le montant des cotisations fixe et les réunions périodiques. C'est au cours des réunions que le nouveau venu est présenté et invité à préciser ses besoins ; c'est aussi dans ce cadre que s'aplanissent les différends surgis entre émigrés. Certaines de ces associations se fixent des objectifs limités : aide à la construction, crédit à l'occasion de funérailles, prêts affectés aux frais de scolarité, assistance au chômage, suppléant ainsi à l'absence de protection sociale institutionnalisée.

Au regard de leur fonctionnement, on peut distinguer les tontines des mutuelles. Dans les premières, dites aussi associations de crédit rotatif, groupant généralement un nombre restreint de participants, les cotisations sont fixées. Les critères d'affectation de la masse monétaire réunie au cours de chaque réunion sont variables ; le bénéficiaire peut être désigné par le sort ou bien élu en raison de l'intérêt présenté par son cas. Lorsqu'il y a tirage au sort, le bénéficiaire est libre de céder son tour à un autre membre. Le système de la tontine permet de réaliser une épargne forcée pour lutter contre les tentations de la ville et le parasitisme familial, tout en laissant l'espoir de disposer, immédiatement ou à terme, d'une somme parfois importante. Le bon fonctionnement d'une tontine reposant sur le respect de l'engagement de continuer à verser après avoir été aidé, il suppose une grande confiance entre les participants qui se recrutent dans le cercle des amis de quartier ou de travail.

Les mutuelles, groupant un nombre plus important d'adhérents, jouent le rôle de sociétés d'épargne et de crédit, accordant des prêts avec intérêt financés par les dépôts des membres. Les sommes remises dont la valeur est consignée sur un registre, sont placées sur un compte

bancaire. Les caisses mutuelles offrent à l'épargnant un placement avantageux permettant de doubler un capital dans l'année. Pour l'emprunter sans garantie ni aval, elles suppléent les difficultés d'accès au crédit bancaire, mais au prix d'un endettement lourdement grevé par les intérêts.

Relations ville-campagne

1. Échanges économiques

Rappelons que le pays éton se trouve bordé par deux voies à grande circulation. La route dite d'Obala, d'orientation nord-sud, qui constitue la limite est, dessert les provinces occidentales et septentrionales. Bitumée jusqu'au kilomètre 56, au-delà d'Obala, c'est l'une des voies les plus fréquentées du Cameroun. Elle supporte l'essentiel des échanges entre la capitale et le pays éton grâce au réseau dense des pistes, pour la plupart permanentes, qui s'y raccordent. Le Transcamerounais la double dans toute la profondeur du pays, mais ne joue qu'un rôle secondaire du fait de l'éloignement des stations par rapport aux marchés, de la rareté des liaisons et de l'inadaptation des horaires.

A. Franqueville a porté à la route d'Obala, principal vecteur des relations ville-campagne, ainsi qu'aux villages qui la jalonnent, une attention minutieuse⁷⁴. Cette zone sub-urbaine lui apparaît comme une banlieue résidentielle. De Yaoundé à Obala, les cases s'égrènent de manière ininterrompue. On y rencontre sur les accotements des étalages de produits locaux ainsi que de nombreux débits de boisson. La petite agglomération d'Obala située à un nœud routier, se présente, malgré la proximité de Yaoundé qui tend à l'étouffer, comme une véritable ville en raison de sa fonction administrative, sociale et économique. En dehors de la période de traite cacaoyère les échanges portent sur les produits vivriers et le bois de chauffage ou de charpente destinés aux marchés urbains dans un sens, sur les biens manufacturés dans l'autre.

Les vivres sont proposés par des femmes installées en bordure de route ou pris en charge par des intermédiaires dans les villages et sur les marchés. Nous avons déjà évoqué le rôle joué par ces négociantes, dites « bay'm-sal'm », les unes bamileké, les autres éton. Au marché

⁷⁴ A. FRANQUEVILLE, 1972.

central de Yaoundé, près de la moitié des commerçantes sont originaires du pays éton, qu'il s'agisse de revendeuses résidant en ville ou de paysannes arrivées dès l'aube. Les vivres qu'elles offrent proviennent dans une large proportion de leur département.

2. Voyages et visites

C'est dans le cadre de l'aide et à la faveur des visites que se réalise une fraction importante des échanges entre ville et campagne. Les épouses entretiennent fréquemment des champs au village pour assurer la subsistance du ménage et mettent à profit leurs navettes pour réaliser de petits négoes. Il y a d'autres raisons à leur présence renouvelée pendant les mois de culture : en entretenant d'une manière ostensible une parcelle, on montre qu'on en a besoin. On se protège contre les convoitises des belles-sœurs et des voisines, on consolide les droits du mari sur les terres vivrières⁷⁵. Il est en outre recommandé que l'épouse de l'émigré se montre au village. En cultivant et en rendant visite elle affirme qu'elle se considère toujours comme appartenant à la communauté. Son attitude prépare la réinsertion de l'émigré. Celui-ci n'est cependant pas satisfait : ce qui l'inquiète, c'est cette liberté entre ville et village, ces occasions de transactions commerciales qui finissent, comme on dit ici, par rendre l'esprit féminin « *tétu* ».

La restriction des revenus freine la réalisation de séjours ruraux, le coût d'une visite ne se limitant pas aux dépenses de déplacement. Il faut y inclure les cadeaux que l'émigré devra distribuer à ses familiers. Les séjours de longue durée, les plus rares, s'observent chez les travailleurs indépendants, spécialement chez les revendeurs de vivres et de vin de palme qui profitent d'une tournée d'approvisionnement pour faire halte au village. Nombreux sont aussi les citadins qui en profitent pour se ravitailler en vivres frais, à coût moindre qu'en ville. Le motif des déplacements est multiple : souci de se manifester afin d'assurer le retour et de maintenir les droits fonciers dans l'intervalle, plaisir de se retremper dans l'ambiance familiale et d'entretenir les liens affectifs, intérêts économiques immédiats enfin. Cette dernière préoccupation devient dominante lorsque l'émigré est propriétaire de plantations arbustives.

Dans certains cas les échanges prennent l'allure d'opérations de troc. Le citadin possesseur d'un véhicule, marque de réussite, s'en

⁷⁵ Des friches sur une parcelle prêtent le flanc à des revendications.

vient livrer quincaillerie, conserves, boissons, poissons séchés, pétrole, articles scolaires, vêtements, produits de mercerie et de toilette pour rentrer au crépuscule, le coffre bourré de vivres, de viande de chasse et de bûches, tant pour la consommation personnelle qu'à des fins spéculatives. Lorsqu'on a le bonheur de disposer d'un moyen de transport de grande capacité, la visite devient prétexte à des activités commerciales d'ampleur parfois considérable sans compter le transport clandestin de passagers. A ce propos, il y a lieu de signaler que les taxis urbains ne sont autorisés à circuler que dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de la ville ; pour aller plus loin, il faut emprunter des cars ou des taxis-brousse dont les chauffeurs sont rebutés par la dégradation des routes en saison pluvieuse. Il existe par ailleurs une « guerre des taxis » dans laquelle les originaires du pays éton tentent de s'assurer un monopole en dissuadant, de différentes manières, les concurrents de desservir la région.

3. Intérêts au village et projets résidentiels

La majorité des émigrés d'âge mur exploitent des parcelles au village, qu'il s'agisse de vergers cacaoyers ou fruitiers ou bien de cultures vivrières à des fins commerciales. Ces plantations sont le plus souvent parvenues au stade du rapport. Les jeunes chefs de famille tirant revenu de plantations sont beaucoup moins nombreux. Cette observation corrobore les indications précédentes sur le rôle de la privation de revenus agricoles en tant que facteur d'exode. La rareté des friches dans les zones où la production peut être évacuée, la nature des cultures de rente, le besoin pressant d'argent, constituent des raisons de partir en ville. Explicatives des départs, ces situations ne suffisent pas à rendre compte de l'enracinement urbain, bon nombre d'émigrés se maintenant en ville après qu'un héritage les fait accéder à la terre. Tant il est vrai que la plantation n'est pas un handicap à mener des activités économiques en ville. Au contraire, sa production assure un minimum de ressources pendant la période d'installation, un apport financier appréciable ensuite.

Le comportement du planteur répugnant à investir en effort et en numéraire n'est pas irrationnel lorsqu'il trouve en ville des ressources régulières telles que la plantation ne constitue plus qu'un appoint. Plus les revenus urbains sont importants et moins l'émigré accorde de soins à sa cacaoyère qui suffit à le « classer », tout en le rassurant sur ses

vieux jours⁷⁶. Les plantations vivrières présentent l'avantage de procurer plus rapidement du numéraire en fournissant partie ou totalité de la subsistance familiale ; la traite cacaoyère est annuelle et les plants ne produisent qu'à terme. Il est cependant difficile à un émigré d'entretenir une plantation vivrière de rapport en raison des soins qu'elles demandent. Les plantations des plus anciens parmi les émigrés sont presque toutes exploitées par un proche parent moyennant partage de la récolte. Parfois le citadin abandonne la totalité des recettes à celui qui prend soin de son bien, parfois aussi l'exploitation se pratique dans l'indivision.

Les jeunes émigrés possesseurs de plantations en état de produire mettent le plus souvent en valeur grâce à des salariés ou des métayers. Le contrat peut concerner l'entretien exclusivement ou bien inclure l'organisation de la récolte réalisée en culture-invitation⁷⁶. Mais la proportion de plantations en exploitation est notablement plus élevée chez les anciens, qui en ont pour la plupart hérité, que chez les jeunes, plus nombreux à les avoir créés. D'ailleurs, la case en dur marque de réussite et parfois résidence parallèle, est surtout attestée parmi les gens âgés.

Les projets immobiliers restent, malgré le souci des apparences, en relation étroite avec les attentes d'héritage foncier, suggérant que l'attraction du pays est moindre lorsque les attaches matérielles font défaut comme le confirme l'analyse des projets résidentiels.

On est surpris par l'absence quasi-totale d'intérêts commerciaux ruraux. Un bon négoce, le plus lucratif étant le débit de boissons, se crée plutôt dans l'anonymat urbain ; il devient alors vite un lieu de rencontre ethnique sans que le tenancier soit « étranglé » par les obligations lignagères comme au village. Quant aux jeunes émigrés, ils méprisent ces activités besogneuses, absorbantes, peu reluisantes.

Les anciens paraissent plus enclins que les jeunes à finir leurs jours au village. Lorsque ces derniers envisagent de changer de résidence, ils optent plutôt pour un bourg du pays, solution moyenne avantageuse, car elle permet de se maintenir à l'écart des parents habiles à récupérer l'épargne acquise en ville. C'est le résultat d'un compromis entre l'attachement à la famille et au cadre de vie rurale et la crainte de perdre l'indépendance à laquelle la vie urbaine les a habitués. On rencontre né-

⁷⁶ Pareilles attitudes ne sont pas nouvelles. En 1955, J. BINET notait que les fonctionnaires et employés de la capitale contrôlaient des plantations de cacao mais, ajoutait-il, plus pour la gloire d'être planteur qu'en vue de bénéfices.

anmoins chez certains un raisonnement inverse : retourner au village, c'est s'assurer contre un parasitisme familial particulièrement développé en ville.

Terminer ses jours en ville offre d'abord la garantie d'un bon niveau de soins médicaux sans avoir à se déplacer ; c'est, en second lieu, conserver un cadre de vie plus riche en loisirs, c'est garder aussi un meilleur accès à l'information, c'est enfin, parfois, se prémunir contre les atteintes de la sorcellerie.

Les Eton entretiennent donc avec la ville une relation fondée sur une tradition migratoire. Les mouvements, d'une grande fluidité, s'appuient, à Yaoundé ville proche, sur des noyaux stables. La vie des émigrés manifeste une forte empreinte coutumière. Le quartier est le prolongement du village, la société rurale s'y recrée. On constate que les émigrés affirment un profond souci de solidarité dans des structures d'assistance qui pallient efficacement la médiocrité des réseaux d'influence dans les sphères du pouvoir.

L'émigration urbaine est une conduite de détour : au terme de son « temps », c'est-à-dire, lorsque les charges se sont allégées, que les enfants sont en mesure d'assurer la relève, le citadin rentre généralement au village où son retour a été longuement préparé. Au cours de sa vie citadine, l'originaire affirme la polarisation villageoise de ses intérêts économiques et socio-politiques. Il « séjourne » fréquemment, pratique le négoce, rapatrie des fonds, entretient ou se constitue une plantation, construit une case en dur, stimule la vie sociale par son rôle de leader. Son retour couronne l'accomplissement d'une existence auréolée du prestige que confère la réussite urbaine.

Conclusion

Le pays éton et ses extensions urbaines offrent à l'analyse un cas original parmi les formations sociales du sud camerounais, largement exposées depuis le début du siècle aux influences du monde moderne.

Les performances de production dont s'enorgueillit le département de la Lékéï, le mouvement de ses marchés, l'animation de son réseau routier, l'énergie déployée par ses émigrés en ville, témoignent d'un dynamisme tout à fait remarquable que le jugement populaire attribue à des traits culturels spécifiques et notamment à un « tempérament ethnique » particulièrement volontaire ; le caractère actuel ou tout à fait récent des particularismes de ce milieu demeuré jusqu'alors fondu dans l'ensemble socio-culturel bété et la localisation des marques de diffé-

renciation dans le seul secteur économique portent à penser que nous nous trouvons plutôt en présence d'un processus réactionnel induit par une situation géo-historique infériorisante à effets cumulatifs, née de la mise en relation du Cameroun méridional avec l'extérieur et d'un élargissement des rapports de compétition à l'échelle de la nation.

Dans les circuits précoloniaux les Eton se trouvaient déjà à l'écart. Ce désavantage initial s'est trouvé ravivé pendant la période coloniale. Plus tardivement bénéficiaires de l'effort de scolarisation que les ressortissants des sociétés partenaires, les Eton sont aujourd'hui peu représentés dans l'appareil d'Etat, sérieux handicap pour une jeunesse pressée de participer à la formation de l'aristocratie du salariat dans les emplois administratifs, mais privée de réseaux d'influence pour y accéder. La mise à l'écart sensible des rares élites, tant dans la vie publique que dans les postes de responsabilité après l'échec de Mbida, a contribué à renforcer cette condition d'infériorité. Imbriqués dans un puzzle ethnique que figèrent l'ordre colonial et l'économie de plantation, adossés à la Sanaga, contenus par leurs voisins bété, les Eton sont à l'étroit dans leurs terroirs face à une poussée démographique soutenue. C'est dans cette accumulation de circonstances adverses que sont à rechercher les stimulants de l'esprit d'entreprise qu'ils manifestent.

L'accent mis sur les déterminants externes ne doit pas faire négliger les facteurs internes. La solution rationnelle à cette surcharge humaine, irréductible en l'absence de friches pour ouvrir de nouvelles plantations, eût été d'adopter un mode de gestion plus intensif du capital cacaoyer associant la génération montante et l'élément féminin dans des conditions qui satisfassent leur besoin d'émancipation. Mais l'attachement obstiné des planteurs au contrôle des moyens de production fait échec à une telle évolution. Le passage à l'intensif, qui se réalise hors de l'économie cacaoyère, reste le fait de la fraction pay-sanne privée d'un statut d'agent économique.

Le mécanisme de desserrement escompté de la contiguïté d'espaces peu peuplés tarde à s'amorcer en raison d'attitudes expectatives justifiées par les espoirs de succession, l'insuffisance des garanties d'accès à la propriété ou l'attente d'une amélioration des conditions d'aménagement dans les zones d'accueil. Le flux migratoire reste orienté vers la ville où l'insertion apparaît de plus en plus problématique.

Il est pressant de réaliser une pleine exploitation des ressources de ce pays. D'abord grâce à des actions d'animation judicieuses visant

à l'amélioration des rendements par intensification de la production, qui permettrait aux jeunes d'accéder à la condition de planteur. En second lieu, par un effort d'investissement dans l'infrastructure routière dont l'Etat bloque souvent, l'écoulement de la production vivrière, privant cette région des quelques terres encore en friche. Les zones limitrophes orientales sous-exploitées pourraient servir de déversoir à condition que les mesures de distribution des terres répondent aux aspirations de promotion sociale des colons par un libre accès à la propriété. Enfin, au plan idéologique, l'urgence s'impose de lutter contre une désaffectation grandissante à l'égard des choses de la terre. L'école peut jouer un rôle essentiel en s'attachant à améliorer l'image du métier d'agriculteur dans l'esprit de jeunes qui ont tendance, à tort ou à raison, à se percevoir comme des laissés-pour-compte du développement.

ORSTOM
Paris

Bernard DELPECH

Bibliographie

- ALEXANDRE P. & BINET J., 1958, *Le groupe dit « pahouin »*, Paris, Presses universitaires de France, 152 p.
- ALEXANDRE P., 1965, *Protohistoire du groupe bulu, bété, fang. Essai de synthèse provisoire*, in *Cahiers d'études africaines*, vol. V, 20, p. 503-560.
- Anonyme, 1970, *La population de Yaoundé en 1969*, Yaoundé, Direction de la statistique, 43 p.
- AROUNA N., 1974, *Production et commercialisation des produits vivriers au Cameroun. Le cas de Lékié*, Montpellier, Université de Montpellier. Thèse de doctorat en économie.
- BALANDIER G., 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presses universitaires de France, 529 p.
- , 1961, *Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale*, in *Cahiers internationaux de sociologie*, XXX.
- BARBIER J.-Cl., COURADE G. & TISSANDIER J., 1980, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, (Coll. Travaux et documents, 118), Paris, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, 279 p.
- BINET J., 1951, *La propriété foncière au Cameroun*, in *Monde non chrétien*, 18, avril-juin, p. 140-165.
- , 1952, *Aspects actuels du mariage dans le sud du Cameroun*, in *Penant*, 603, p. 90 & ss.

- , 1958, *Sociologie religieuse dans le Sud-Cameroun*, in *Monde non-chrétien*, juin, p. 48-60.
- , 1966, *Condition des femmes dans la région cacaoyère du Cameroun*, in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XVI, janv.-févr., p. 109-123.
- , 1967, *Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun*, (L'Homme d'outre-mer), Paris, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, 154 p.
- BUREAU R., 1962, *Ethno-sociologie religieuse des Douala et apparentés. Recherches et études camerounaises*, in *Recherches et études camerounaises*, Yaoundé, vol. double, 7-8.
- CHAMPAUD J., 1965, *Carte au 1/500.000e, indices d'utilisation du sol. Atlas régional sud-ouest 2 et commentaires*, Yaoundé, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.
- , 1966, *L'économie cacaoyère du Cameroun*, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. III, 3, p. 105-124.
- DELPECH B., 1976, *Le pont de l'enfance et le projet 1.000 familles. Note sur les opinions et aspirations de jeunes paysans de la Lékié*, Yaoundé, Institut des sciences humaines du Cameroun, 36 p.
- , 1979, *Un essai de prospective sociale. Esquisse d'une communauté pionnière par de jeunes ruraux sud-camerounais*, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XVI, 1-2, p. 153-176.
- , 1978, *Du village au quartier. Les originaires de la Lékié à Yaoundé*, (Nkol-éton), (Travaux et documents, 10), Yaoundé, Institut des Sciences humaines du Cameroun, 220 p, multigr.
- , 1980, *A travers le feuillage du cacaoyer. Changements dans la société éton du Cameroun méridional*, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XVIII, 3-4, p. 273-277.
- DUGAST I., 1949, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Douala, Institut français d'Afrique noire, 86 p.
- ENAMA P., 1967, *La commercialisation de la production vivrière dans le département de la Lékié*, Diplôme d'Etudes supérieures d'histoire, Yaoundé, Université fédérale du Cameroun.
- FRANQUEVILLE A., 1968, *Le paysan urbain de Yaoundé*, in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 82, p. 113-154.
- , 1972, *Les relations ville-campagne sur la route au Nord de Yaoundé*, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. IX, 3, p. 337-387.
- , 1973, *L'émigration rurale dans le département de la Lékié*, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. V, 2-3, p. 151-193.
- GUYER J., 1977, *The Women Farming System in the Lékié*, Yaoundé, Ecole Nationale des Sciences Appliquées, 75 p. multigr.
- LEFEBVRE A., 1972, *Conditions d'un développement intégré de la Lékié*, Yaoundé, Ministère du Plan, 4 t. multigr.
- LEPLAIDEUR J., 1977, *Structures et premiers éléments des systèmes de production des exploitations agricoles du Centre-Sud Cameroun*, Yaoundé (?), Société de développement française du cacao, 423 p. multigr.
- LEVINE V. T., 1970, *Le Cameroun, du mandat à l'indépendance*, Paris, Nouveaux Horizons, 2 vols, 237 p. & 183 p.

- MANGA L., 1964, *Éducation des filles, dot et société féminine chez les Béti*, in *Revue de l'action populaire*, juil.-août, p. 822-832.
- MARTICOU H., 1962, *Les structures agricoles du Centre-Sud Cameroun*, Yaoundé, Secrétariat au développement rural, 67 p. multigr.
- THÉ M. P. (de), 1968, *Évolution féminine et évolution villageoise chez les Béti du Sud-Cameroun*, in *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, t. XXX, série B, IV, p. 1533-1565.
- , 1970, *Des sociétés secrètes aux associations modernes ou la femme dans la dynamique de la société béti (1887-1960)*. Thèse de doctorat de 3e cycle, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 2 vols.
- TSALA Th. & VINCENT J.-F., 1969, *Mille et un proverbes béti*. Yaoundé, Institut des sciences humaines du Cameroun, 413 p. multigr.
- VINCENT J.-F., 1976, *Traditions et transition. Entretiens avec les femmes béti du Sud-Cameroun*, (L'Homme d'Outre-Mer), Paris, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer & Berger-Levrault, VII & 166 p.
- WEBER J., 1973, *La région cacaoyère*, Yaoundé, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, 78 p. multigr.
- , 1974, *Reproduction des milieux africains et malgaches. La province cacaoyère du Centre-Sud Cameroun*, Yaoundé, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, 9 p. multigr.
- , 1977, *Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun*, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XIV, 2, p. 112-139.